

PROJET PÉDAGOGIQUE

ANNÉE 2026/2027

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANTS

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

COMPIEGNE-NOYON

Validée par l'ICOGI AS
du 9 novembre 2026

CENTRE HOSPITALIER NOYON IFAS COMPIEGNE



COMPIÈGNE NOYON
Centre Hospitalier Intercommunal

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation

Région Hauts-de-France

I. PREAMBULE 4
1.1. Les Instituts du CHCN 7
1.2. Les missions de l'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS) 9
II STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE 10
III LE PROJET PEDAGOGIQUE – LE PROJET DE FORMATION 12
3.1 Conception générale 12
3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation 12
3.3. La pédagogie 15
3.3.1. Les paliers d'apprentissage 15
3.3.2. Les courants pédagogiques : 16
3.3.2.1. Le socio-constructivisme : l'apprentissage comme œuvre collective 16
3.3.2.2. Le connectivisme : apprendre dans un monde en réseau 16
3.3.2.3. Le courant humaniste : apprendre en accueillant l'être 17
3.3.3. La pédagogie différenciée : l'art de varier les chemins sans perdre de vue l'horizon 17
3.3.4. La formation théorique 18
3.3.5. La formation clinique 19
3.3.6. La formation en simulation 21
3.3.7. Le centre de documentation 22
3.3.8. Les outils numériques dans la formation 22
3.3.9. L'évaluation 24
3.4. La professionnalisation de l'apprenant 25
3.4.1. Quelle est la place du projet professionnel de l'élève aide-soignant ? 26
3.4.2 : Comment s'y prend on pour professionnaliser ? 27
3.4.2.1. « L'alternance intégrative et soutenance de stage » 27
3.4.2.2. L'analyse de pratique professionnelle (APP) 27
3.4.2.3. L'art et la culture au sein de la formation 28
3.4.3. Quel est le profil professionnel attendu ? 28
3.5. Le formateur 30
3.5.1. Le formateur pédagogue 30
3.5.2. Le formateur accompagnant 31
3.5.3. Le formateur évaluateur 32
3.5.4. Liens du formateur avec les professionnels 32
3.5.4.1. Les intervenants vacataires 32
3.5.4.2. Les partenaires de stage 32
3.5.4.3. Notre établissement support : le CHICN 33
3.5.4.4. Autres partenariats 33

IV L'ORGANISATION 34
4.1 Les apprenants en formation pour l'année 2026-2027 34
4.1.1. Elèves aides-soignants 34
4.1.2. Etudiants en soins infirmiers : 34
4.2. Présentation de l'équipe institutionnelle 34
4.2.1. Personnel permanent : 34
4.2.2. Le personnel vacataire : 35
4. 3. L'organisation pédagogique de la promotion 2026/2027 36
4.3.1. Orientations pédagogiques en lien avec les finalités du projet pédagogique : 36
4.3.2. Fil conducteur de l'année 36
4.3.3. L'équipe de formateurs 41
4.3.4. Organisation des modules de formations : 41
4.4. Calendrier prévisionnel des évaluations 2026/2027 42
V. LES ANNEXES 43
ANNEXE A : Alternance 44
ANNEXE B : « Le TABLEAU SYNOPTIQUE des 6 finalités du projet pédagogique 2026/2027 » 46
ANNEXE C : Santé publique 47
Projet des apprenants AS 2026/2027 47
en lien avec certains thèmes de la stratégie nationale 2023-2033 47

I. PREAMBULE

Si la crise épidémique a démontré la qualité du système de santé français autant que l'engagement et le professionnalisme de tous les acteurs, elle a aussi révélé des dysfonctionnements, des inégalités, des rigidités malgré la qualité de soins dispensés et la réactivité des soignants. La crise sanitaire a mis en exergue les conditions de travail et les injonctions paradoxales impactant les pratiques soignantes ainsi que le manque de moyens matériels et humains, les lourdeurs administratives et les cloisonnements hôpital, médecine de ville et établissements médico-sociaux.

Depuis, plusieurs stratégies gouvernementales ont été mises en place pour bâtir les fondations d'un système de santé plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires ; pour répondre aux défis majeurs du XXIe siècle (vieillissement de la population, maladies chroniques, perte d'autonomie, exigence d'information.) : le Ségur de la santé, le plan Ma Santé 2022 et plus récemment le plan France 2030 et Innovation 2030.

Même si des leviers ont été instaurés depuis 2020, les professionnels de santé restent fragilisés par les impacts de la crise sanitaire. Soigner les soignants, soutenir les professionnels est indispensable afin de lutter contre le désenchantement lié à la perte de sens des missions du prendre soin et à l'éthique de l'organisation du système de santé. Les valeurs des soignants sont en perpétuel questionnement.

Rendre attractifs les métiers de la santé constitue un enjeu aujourd'hui et pour les années à venir au regard de la démographie. Le manque de professionnels est crucial, les médias l'évoquent. Pour y répondre, l'offre de formation a été augmentée.

La conception « hôpital entreprise » a trouvé sa limite durant la crise épidémique et pour la prise en charge singulière des personnes. Le Ségur de la santé a tenté d'introduire de la souplesse dans la gestion des soins et d'adapter les contraintes budgétaires aux situations particulières afin de ne pas exclure du système de santé les populations les plus précaires, en renforçant la qualité des soins pour tous. Des réformes sont menées pour mettre fin au « tout T2A » et développer de nouveaux modes de financements (qualité, objectif en santé publique, dotation populationnelle...). Des avancées voient aussi le jour pour garantir l'accès aux soins : création des maisons et centres de santé, des communautés professionnelles territoriales de santé CPTS) et des sites pilotes de service d'accès aux soins (SAS).

La stratégie nationale de santé en 2025 repose sur l'innovation, la prévention, la réduction des inégalités, et la souveraineté industrielle et numérique, avec des investissements majeurs pour moderniser le système de santé français.

Les axes de transformation prioritaires de la Stratégie Nationale de Santé en 2025, tels que définis dans le cadre de France 2030 et des plans d'innovation santé sont :

1. **Transformation numérique et médecine 5P** :
    - Développement d'une médecine Personnalisée, Préventive, Prédictive, Participative et basée sur les Preuves (médecine 5P) ;
    - Création de 30 tiers-lieux d'expérimentation d'ici 2025 pour tester et déployer des solutions numériques innovantes ;
    - Investissement massif dans l'imagerie médicale et les nouveaux usages numériques en santé.
2. **Prévention et réduction des inégalités de santé** :
    - Renforcement de la prévention à tous les âges de la vie ;
    - Lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins et à la santé.

3. **Innovation et souveraineté industrielle :**
    - Faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé ;
    - Développement de bioclusters et d'Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) de dimension mondiale ;
    - Soutien à la filière des dispositifs médicaux et à l'industrialisation de technologies stratégiques (robots chirurgicaux, diagnostics innovants, etc.).
4. **Formation et attractivité des métiers de santé** :
    - Adaptation des formations aux métiers d'avenir, notamment via des projets comme l'Hôpital Virtuel et des initiatives de formation numérique et santé ;
5. **Gouvernance et exploitation des données de santé :**
    - Constitution d'un réseau national d'entrepôts de données de santé hospitaliers, articulé avec le *Health Data Hub* ;
    - Mise en place d'une gouvernance nationale pour le partage et l'exploitation des données de santé, dans le respect de la protection des données.

Ces axes de transformations prioritaires sont dans le prolongement de :

- L'accélération de la feuille de route santé mentale et psychiatrie
- La mise en œuvre des nouveaux leviers sur l'organisation du temps de travail et l'engagement collectif
- La qualité de vie des professionnels
- Le déploiement des projets d'investissements pour structurer une offre de soins cohérente et pertinente sur le territoire
- L'amélioration du fonctionnement interne, du management et de la gouvernance
- Le développement de l'exercice coordonné véritable révolution de l'organisation des soins de ville
- Le déploiement des outils du numérique pour une meilleure coordination du parcours

Bien évidemment la vigilance est maintenue pour :

- **Mettre en place une politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie**
- **Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé**
- **Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge**
- **Réaffirmer la place des citoyens**
- **Répondre au défi du vieillissement de la population**

Les difficultés économiques et sociales nous rappellent à quel point les déterminants sociaux de la santé sont essentiels, malgré les progrès techniques et scientifiques de la médecine. Cette situation implique le développement de nouvelles compétences et de nouvelles coopérations entre professionnels provoquant des modifications dans le rôle des différents acteurs de santé.

Les professions de santé en France se modernise pour répondre à ces enjeux, avec des formations plus adaptées renforçant les compétences, une autonomie accrue et une intégration des innovations technologiques. Ces changements visent à améliorer l'accès aux soins, la qualité des parcours des patients et transforment les parcours professionnels. On ne peut pas faire évoluer le système de santé sans repenser la manière dont on forme les soignants et dont on pense leurs carrières.

Pour faire face à ces évolutions, les formations doivent s'adapter en lien avec la stratégie de santé déployée par le ministère du Travail, de la santé, des Solidarités et des familles dont le fil rouge de la transformation est

la qualité et la pertinence des soins avec la mise en place de réels parcours de soins durant lesquels les patients n'auront pas à assumer seuls la coordination des différents professionnels de santé.

Les évolutions de la formation devront intégrer :

Le plan France 2030 et Innovation 2030. Les axes stratégiques prioritaires intègrent l'évolution du Ségur de la santé et du Ségur du numérique.

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route « grand âge et autonomie » :

- **Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et prévenir la perte d'autonomie**
- **Favoriser l'hospitalisation à domicile**
- **Généraliser l'accès à la télémédecine pour les personnes âgées**
- **Soutenir les aidants dans leur engagement**
- **Promouvoir la bientraitance**

En prenant en compte les objectifs de la feuille de route santé mentale et psychiatrie :

- **Promouvoir le bien être mental**
- **Prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide**
- **Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible et diversifiée**
- **Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique**

Plus spécifiquement le Gouvernement a présenté quatre objectifs prioritaires pour promouvoir la santé mentale, érigée Grande cause nationale pour l'année 2025.

- La déstigmatisation, afin de changer le regard des Français sur les troubles psychiques et les troubles mentaux ;
- Le développement de la prévention et du repérage précoce, par la sensibilisation et la formation dans toutes les sphères de la société ;
- L'amélioration de l'accès aux soins partout sur le territoire français, par la gradation des parcours, le développement des nouveaux métiers de la santé mentale en veillant aux soins des personnes les plus fragiles et présentant les troubles les plus complexes ;
- L'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne, comme la formation, l'emploi, le logement, l'accès aux loisirs, etc.

En intégrant les objectifs du service sanitaire même si celui-ci n'est pas encore obligatoire pour la formation AS :

- Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé : développer leur compétence à mener des actions auprès de tout public
- Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé
- Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles
- Favoriser l'autonomie des apprenants renforcer le sens de leur engagement dans leurs études
- Favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité

Comment s'adapter à ces défis en tant qu'organisme de formation ?

Notre priorité en tant qu'institut de formation est de prendre la mesure de ces enjeux multiples auxquels est confronté le système de santé. Il permet également de former les futurs acteurs de la prévention et de la promotion de la santé en tenant compte des besoins spécifiques de la région Hauts-de-France marquée par des indicateurs et des déterminants de santé défavorables et des enjeux des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Il développe également les moyens pédagogiques (Simulation en santé, blended learning, ludopédagogie, positionnement et renforcement pédagogique et accompagnement pédagogique.

Notre stratégie de formation recherche le déploiement et l'intégration des compétences axées sur la qualité et la sécurité des soins, le respect des droits fondamentaux des patients, le positionnement en tant qu'acteur de sa prise en charge, partenaire des soins. La dynamique pédagogique favorise le travailler ensemble, moteur de l'amélioration des pratiques pour fluidifier le parcours de soins pour le patient et les aidants. Un de nos enjeux aussi est l'évaluation des pratiques professionnelles pour en améliorer la pertinence, favoriser l'interrogation et la remise en question.

Il semble nécessaire de réfléchir ensemble aux pratiques de soin qui ne touchent plus la personne soignée, mais qui l'observent à distance par imageries interposées, pour ne pas désincarner la prise en soins.

Notre conception de formation intègre la relation humaine au cœur de cette démarche.

1.1. Les Instituts du CHCN

Depuis le 1er juin 2016, le Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne Noyon est en GHT **O**ise **N**ord **E**st avec le Centre Hospitalier de Crépy-en-Valois, des EHPAD et l'IME de Ribécourt.

Pour la région Hauts-de-France, nous sommes le seul établissement ayant un GHT intégrant des EHPAD.

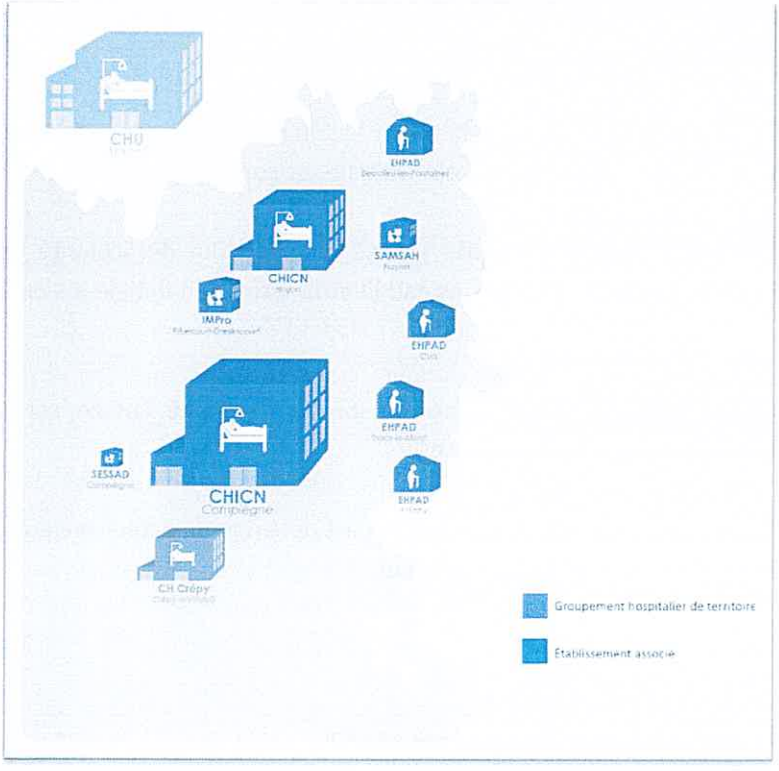

1. Le GHT ONE (www.ch-compiegnenoyon.fr)

La dimension du GHT n'a pas d'impact sur les formations initiales à ce jour.

En 2026, nous avons reçu le renouvellement des agréments pour l'IFSI et l'IFAS pour les cinq ans, le renouvellement est en cours d'étude. Les instituts sont certifiés QUALIOPI tout en maintenant la norme ISO 9001 V2015.

Les instituts du CHICN sont bien implantés dans le bassin de vie et d'emploi. Malgré la crise économique, les agglomérations de Compiègne et de Noyon restent dynamiques.

Il est vrai que Compiègne présente une situation géographique privilégiée de par son emplacement. En effet, la ville se trouve sur les axes Rouen- Soissons- Reims et Saint-Quentin- Noyon- Creil Senlis. Organisé autour de deux communes (Compiègne et Noyon) le compiégnois est une zone d'emploi urbanisée où la population est en légère croissance.

Les instituts du CHICN se situent dans le territoire de santé OISE NORD EST.

Le département de l'Oise représente 13,87% de la population régionale et sa population de l'Oise gagne + 1,8% de croissance entre 2013 et 2024.
Ce dynamisme démographique se traduit par une population jeune au niveau du département.
La population de l'Oise[1] est jeune puisque les moins de 25 ans représentent 32% de sa population contre 29 % en moyenne en France. Les jeunes de moins de 15 ans représentent une part importante de la population de l'Oise, avec un taux de 2,5% supérieur au pourcentage national et à celui des Hauts-de-France.

Cependant, la population de l'Oise vieillit comme pour l'ensemble du territoire, les personnes de plus de 60 ans représentent 23,45 % de la population du département. Il est nécessaire d'anticiper cette évolution pour répondre à leurs besoins en Santé et à la feuille de route « grand âge et autonomie ». Comme le souligne le diagnostic partagé du Contrat de Plan Régional de développement des Formations et de l'orientation professionnelle et du Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), les séniors représenteront un quart de la population en 2050.[2]

Les instituts IFSI et IFAS du CHICN s'inscrivent dans leur bassin de vie pour répondre aux besoins et demandes de la population par la mise en œuvre de formation initiales et continues.

La formation initiale d'infirmier permet à des jeunes en poursuite de scolarité et/ou en reconversion professionnelle d'obtenir une qualification de niveau III et la formation initiale d'aide–soignant d'obtenir un niveau IV.

Qualifier une population permet à celle-ci de faciliter son employabilité, cet axe est une des priorités de la politique du Conseil régional des Hauts-de-France.

Depuis la loi de décentralisation d'août 2004, la région est devenue un acteur majeur pour les structures de formation sanitaires en tant que décideur et financeur.

[1] INSEE communiqué de presse 16 février 24 chiffres clés des HDF
[2] Diagnostic partagé du CPRDFOP des Hauts-de-France synthèse Ed 2021 p 6

1.2. Les missions de l'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS)



2. Institut de formation de Compiègne (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)



3. Institut de formation de Noyon (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

Conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique, il a pour missions :

- La formation initiale des infirmiers et des aides-soignants et le complément de formation pour les personnes dispensées de scolarité
- La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage.
- La formation préparatoire à l'entrée des instituts ou école de formation.
- Des formations continues des professionnels, incluant notamment la formation d'adaptation.
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

II STRATEGIE ET POLITIQUE INSTITUTIONNELLE

La Direction des instituts a défini une politique de gestion institutionnelle pour les cinq ans.

Cette politique institutionnelle s'inscrit dans ce contexte de changement qui intègre les enjeux actuels du système de santé. Elle est managée dans le respect des valeurs suivantes : l'altérité, la bienveillance, la responsabilité et l'humanisme.

Face à la complexité des situations rencontrées par les professionnels de santé, les instituts du CHICN doivent adapter les dispositifs de formation.

De par son expérience et sa culture professionnelle, l'institut peut proposer rapidement des dispositifs de formation innovants afin de répondre aux besoins et demandes. Réactivité et anticipation sont deux capacités majeures des instituts.

L'équipe institutionnelle prend en compte le contexte évolutif du système de santé, l'évolution des métiers, les enjeux sociétaux, le contexte règlementaire, les enjeux économiques et la stratégie des plans France 2030 et Innovation 2030 pour élaborer les cycles de formation. Elle collabore avec l'ensemble des partenaires (ARS, Conseil Régional, FHF, Universités...) afin de répondre à sa mission de service public.

La direction a donc défini quatre axes de progrès pluriannuels déclinés en objectifs :

- **Rendre attractifs les métiers de la santé et nos organismes de formation**

  - √ Développer la voie de l'apprentissage
  - √ Améliorer et renforcer notre communication vers l'extérieur
  - √ S'engager dans les cordées de la réussite

- **Satisfaire les apprenants et les partenaires (CHICN, partenaires de stage, ARS, DREETS, CR, UPJV, UTC...)**

  - √ Adapter la formation à l'actualité professionnelle pour permettre aux apprenants une insertion professionnelle et leur professionnalisation
  - √ Accompagner individuellement les apprenants pour leur permettre de réaliser leur projet professionnel
  - √ Adapter les parcours de formation notamment pour les apprenants ayant des problématiques de santé et/ou d'apprentissages pour qu'ils puissent réussir leur projet de formation et favoriser l'inclusion sociale
  - √ Améliorer l'information diffusée aux apprenants et diminuer le temps de réponse suite à leur demande
  - √ Favoriser le maintien en formation des apprenants
  - √ Poursuivre la communication avec les parties intéressées

- **Créer des conditions optimales d'apprentissage dans la mise en œuvre des formations pour permettre aux apprenants l'acquisition des compétences professionnelles indispensables et adaptées aux exigences et évolutions du système de santé, pour un exercice sécuritaire pour les patients et une insertion professionnelle**

- √ Améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement en stage par les équipes soignantes et le référent de stage
- √ Maintenir et améliorer les locaux pour favoriser le bien-vivre des apprenants au sein des instituts.
- √ Diversifier les méthodes d'apprentissage en variant les méthodes pédagogiques (e-learning, simulation en santé, ludopédagogie...)
- √ Permettre aux apprenants de développer les compétences grâce à un tutorat en stage et à l'accompagnement par le référent de stage

- **Adapter le fonctionnement des instituts pour anticiper les évolutions et gérer les crises et les incertitudes de notre environnement**

  - √ Poursuivre l'accompagnement de l'équipe institutionnelle dans l'acquisition de nouvelles compétences et qualifications
  - √ Participer aux expérimentations proposées aux niveaux régional et national
  - √ S'engager dans les associations professionnelles
  - √ Pérenniser le maintien des instituts au sein du territoire
  - √ Maintenir la démarche qualité en fédérant l'ensemble des nouveaux collaborateurs

Cette stratégie institutionnelle s'appuie sur l'écoute constante des attentes et des besoins de chaque partie prenante. Elle repose sur les compétences, le professionnalisme de toute l'équipe institutionnelle et la pertinence des orientations des projets pédagogiques.

III LE PROJET PEDAGOGIQUE – LE PROJET DE FORMATION

3.1 Conception générale

Le projet pédagogique est l'instrument central nécessaire à la réalisation d'un projet de formation. Il contient l'ensemble des éléments qui visent à assurer la qualité de la formation. Il va permettre de former des professionnels en devenir.

Le projet pédagogique et de formation est réajusté et/ou enrichi chaque année.

Il formalise les orientations pédagogiques de l'institut de COMPIEGNE NOYON, sous la conduite et la responsabilité de la Direction. Il permet de définir les intentions pédagogiques, fil conducteur des apprentissages tant cliniques que théoriques. Celles-ci sont communiquées aux intervenants[3] et aux partenaires[4] tout au long de la formation.

Ce projet est élaboré par l'équipe pédagogique de l'institut du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE NOYON, établissement de santé publique. Il est l'aboutissement d'une réflexion collégiale.

Il s'appuie sur :

- Les lois et arrêtés relatifs à la profession
- La politique de santé nationale, européenne, mondiale
- Le schéma régional de santé
- Le schéma régional de formation des Hauts-de-France
- La dynamique du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) des IFSI de Picardie des Hauts de France
- Le GHT Oise Nord Est : projet médical, plan de formation pour les personnels
- La dynamique du Centre Hospitalier Intercommunal de COMPIEGNE-NOYON :
    - Le projet d'établissement
    - Le projet médical et de soins partagé
- Les conceptions et les valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique.

3.2 Stratégie du projet pédagogique et du projet de formation

Les objectifs du projet pédagogique sont à la fois simples et ambitieux : à partir d'une réflexion d'équipe menée au regard de l'évolution des professions de santé, de l'alternance intégrative, du développement des compétences, il est apparu indispensable de réinterroger des paradigmes dans le soin.

La réflexion amorcée doit permettre l'émergence et la lisibilité de la dynamique pédagogique, dont le fil conducteur est :

---

[3] - Toute personne permanente ou non permanente à l'IFSI qui intervient auprès des apprenants
[4] - Destinataires des nouveaux diplômés (gestionnaires institutionnels, ARS...)

« LA PHILOSOPHIE DU SOIN ET LA DEMARCHE ETHIQUE »

« TOUT SOIN COMMENCE PAR L'EXPERIENCE DE L'ALTERITE »



4. Le concept d'altérité (www.fr.freepik.com)

La démarche éthique est au cœur du projet pédagogique/projet de formation dans la mesure où l'éthique s'interroge sur le Savoir Agir Complexe.

Cette recherche de sens doit contribuer au processus de changement engagé dès le début de la formation ainsi qu'au développement de l'identité professionnelle.

« C'est que la personne qui se construit en face de nous ne se laisse pas faire, cherche même à s'opposer (...) pour nous rappeler qu'elle n'est pas un objet que l'on construit mais un sujet qui se construit » P. MEIRIEU.

Elle impose de revisiter des questions telles que :

QU'EST-CE QUE LE SOIN ? QU'EST-CE QUE SOIGNER ? QU'EST-CE QUE LA MALADIE ?
QU'EST- CE QUE LE HANDICAP ?

Cette unité de sens, de cohérence doit nous permettre de décliner nos intentions pédagogiques.
Le premier temps de ce travail consistera à mettre en mouvement la pensée de G. Canguilhem : Le normal et le pathologique au sein de la formation avec l'aide d'un philosophe.

Avoir une maladie et être malade,
Avoir mal (douleur) et être mal (souffrance)

Il s'agit de développer une culture soignante ainsi qu'une pratique interdisciplinaire au moyen de connaissances construites et éprouvées dans leur mise en œuvre dans le réel.

Il est important de souligner dans cette perspective que les apprentissages proposés aux apprenants doivent être contextualisés.

Au cours de l'année de formation, les différents blocs de compétences ainsi que les stages cliniques doivent offrir des points de vue croisés et argumentés à partir de ce fil conducteur.

Le projet pédagogique permet de développer les 11 compétences spécifiques suivantes au métier nécessaires à l'exercice professionnel :

1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquate et les évaluer
3 - Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
6 - Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Ces 11 compétences sont regroupées en 5 blocs de compétences macro et déclinés par modules d'enseignement.

L'équipe pédagogique accompagne l'élève tout au long de son parcours afin de développer les capacités :

- ✓ D'observation, d'attention à l'autre et au contexte tant en stage qu'à l'institut de formation ;
- ✓ D'analyse en développant sa réflexion sur ses actions ;
- ✓ D'auto évaluation de l'acquisition progressive de ses compétences pour faire évoluer sa pratique ;
- ✓ De questionnement sur sa pratique, son champ de responsabilité, son positionnement éthique ;
- ✓ De communication avec les personnes soignées et leurs proches, ainsi qu'avec l'équipe pluridisciplinaire dans une recherche de relation humaine et professionnelle adaptée ;
- ✓ De communication pour transmettre des informations professionnelles écrites et orales, à l'infirmière et à l'ensemble de l'équipe qui permettent d'agir rapidement et avec discernement ;
- ✓ De la praxie gestuelle et organisationnelle des soins.

Ces capacités sont considérées comme fondamentales dans l'exercice de la profession d'aide-soignant.

3.3. La pédagogie

3.3.1. Les paliers d'apprentissage

Les choix pédagogiques ont été définis pour permettre à l'élève de travailler les trois paliers d'apprentissage en référence au courant cognitiviste (contextualisé, décontextualisé, recontextualisé) :

- **« Comprendre »** l'élève acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- **« Agir »** l'élève mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- **« Transférer »** l'élève conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Ces trois paliers sont nécessaires pour tout professionnel aide-soignant qui doit faire face à la complexité des situations et à la gestion des crises (économiques, sociales, pandémiques…).

La démarche réflexive[5] est une exigence de la formation pour permettre aux élèves de clarifier leur posture à chaque étape de la démarche afin d'expliciter au mieux les valeurs, les intentions et les normes qui participent aux choix et aux décisions dans leur pratique professionnelle.

Ainsi ils intègrent les savoirs dans une logique de construction des compétences.

La démarche réflexive a pour objectifs de :

- Comprendre les pratiques, expliciter les pratiques
- Améliorer les pratiques
- Développer l'identité professionnelle.

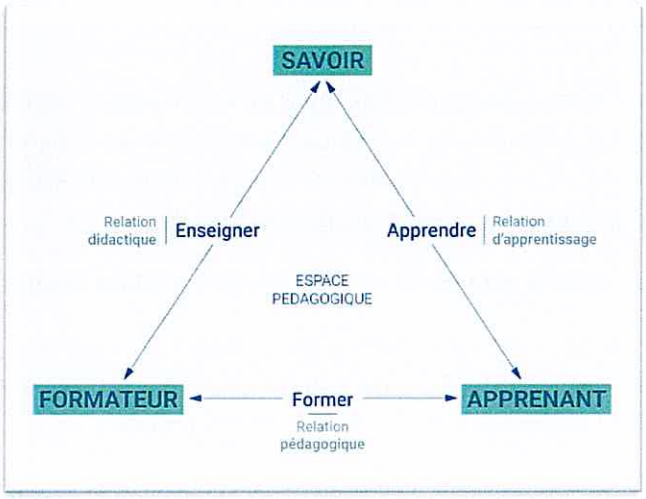

5. Triangle de HOUSSAYE (Le triangle pédagogique ou didactique)

[5] « La réflexivité consiste pour un sujet à prendre du recul par rapport à ses pratiques professionnelles de façon à expliciter la façon dont il s'y prit pour modéliser et pour faire évoluer ses schémas opératoires dans de nouvelles situations » Guy Le Boterf Construire les compétences individuelles et collectives Ed organisation 2003

3.3.2. Les courants pédagogiques :

Dans le cadre de la formation aide-soignante, deux approches pédagogiques sont particulièrement mises en avant : le socio-constructivisme et le connectivisme. Ces deux courants placent l'apprenant au centre du processus d'apprentissage. Il n'est plus un simple récepteur passif, mais un acteur actif qui construit ses connaissances, établit des liens et s'adapte à un environnement riche en informations. Les formateurs, les professionnels de terrain et leurs pairs jouent chacun un rôle complémentaire pour favoriser un apprentissage autonome, collaboratif, ancré dans la pratique et profondément humain.

3.3.2.1. Le socio-constructivisme : l'apprentissage comme œuvre collective

Guidé par les pensées fondatrices de **Vygotski**[6]**, Piaget**[7] et **Bruner**[8], le socio-constructivisme a pour postulat que la connaissance ne s'impose ni ne se transfère ; elle se construit, pierre après pierre, dans l'expérience vécue, les échanges féconds et la réflexion partagée. Selon ces auteurs :

- **L'élève** devient le cœur battant de l'apprentissage, engagé dans une quête de sens, à travers des situations-problèmes qui stimulent sa pensée et révèlent ses ressources intérieures ;
- **Le formateur**, quant à lui, s'apparente à un passeur : il guide, éclaire, encourage, particulièrement dans la fameuse Zone Proximale de Développement, ce territoire fragile et fertile où l'apprenant, soutenu, dépasse ses limites actuelles ;
- **Les pairs** sont des miroirs et des échos : dans le dialogue, ils confrontent, enrichissent et affinent les savoirs ;
- **Les tuteurs de stage**, enfin, ancrent l'apprentissage dans la réalité, incarnant les savoirs professionnels au chevet du patient.

3.3.2.2. Le connectivisme : apprendre dans un monde en réseau

À l'ère numérique, le savoir n'est plus un sanctuaire figé, mais un flux mouvant, circulant de nœud en nœud, vibrant au rythme des connexions humaines et technologiques comme le soulignent **George Siemens** et **Stephen Downes**[9], pionniers du connectivisme. Ils invitent à repenser l'apprentissage non comme un parcours linéaire, mais comme « une navigation dans un archipel infini de connaissances ».

- **L'élève** y devient un explorateur autonome, capable de repérer, filtrer, interroger l'information dans une mer d'abondance ;
- **Le formateur** se mue en veilleur : il balise le parcours, propose des ressources fiables, stimule l'esprit critique, tout en acceptant de ne plus être le seul détenteur du savoir ;
- **Les outils numériques** deviennent des compagnons d'apprentissage : plateformes, simulateurs, forums et MOOCs tissent la toile de l'intelligence collective ;

---

[6] **Lev Vygotski**, le psychologue soviétique, pour qui l'interaction sociale est le moteur de tout développement. Il nous lègue la notion précieuse de Zone Proximale de Développement, espace de croissance guidée.

[7] **Jean Piaget** voit dans l'enfant un chercheur en herbe, construisant son intelligence par l'expérimentation autonome.

[8] **Jerome Bruner** plaide pour une pédagogie de la découverte, progressive, guidée, et enracinée dans la culture.

[9] **George Siemens** et **Stephen Downes** déconstruisent l'école verticale et proposent un apprentissage fluide, décentralisé, libre et interconnecté.

- **Les communautés d'apprentissage** incarnent la vitalité du savoir partagé : elles permettent la mise à jour continue des connaissances, l'émulation intellectuelle et la reconnaissance mutuelle.

3.3.2.3. Le courant humaniste : apprendre en accueillant l'être

À la croisée du soin et de la pédagogie se dresse la pensée profondément humaniste de **Carl Rogers**[10], psychologue américain et pionnier de l'approche centrée sur la personne. Dans un monde souvent pressé de transmettre, il nous rappelle que l'on enseigne véritablement qu'à celui dont on accueille d'abord l'humanité.

Pour Rogers, **l'apprentissage significatif** naît lorsque l'élève se sent reconnu, entendu, accepté dans son entièreté. C'est dans ce climat de **confiance inconditionnelle** que peut émerger la motivation intrinsèque, celle qui pousse à apprendre non pour répondre à une attente extérieure, mais pour croître en tant que personne.

- **L'élève** est ici considéré comme une personne en devenir, riche de potentiel. Ce n'est pas un vase à remplir, mais une flamme à éveiller. Il apprend quand il se sent libre, soutenu, quand il peut explorer sans crainte de jugement ;

- **Le formateur** devient un **facilitateur d'expérience**, un accompagnant bienveillant qui écoute, reformule, encourage sans diriger. Il crée un espace pédagogique empreint d'**empathie**, d'**authenticité** et de **considération positive inconditionnelle** ;

- L'environnement d'apprentissage se veut **sécure, chaleureux, porteur**, où l'émotion, la relation et la subjectivité ne sont pas des obstacles au savoir, mais bien des leviers de croissance.

Dans le contexte de la formation en santé, cette posture rejoint la philosophie du soin : considérer la personne avant le patient, l'élève avant l'apprenant, le vécu avant la performance. Elle rappelle que l'on n'apprend pas seulement avec sa tête, mais aussi avec son cœur.

3.3.3. La pédagogie différenciée : l'art de varier les chemins sans perdre de vue l'horizon

Dans une promotion d'élèves aux parcours pluriels, aux rythmes hétérogènes et aux aspirations diverses, la pédagogie différenciée apparaît comme une réponse ajustée. Elle ne prétend pas individualiser à outrance, mais offrir à chacun une voie praticable vers la réussite.

- Elle tient compte des **origines variées** des élèves : reconversions, cursus antérieurs, expériences professionnelles.

- Elle accompagne l'acquisition de **compétences multiples** : théoriques, techniques, relationnelles, réflexives et numériques.

- Elle s'inscrit dans le sillage de l'évolution sociétale, qui valorise l'autonomie, la réflexivité et l'auto-apprentissage.

---

[10] **Carl Rogers** nous enseigne que toute véritable éducation commence par la qualité de la relation. Porteur d'une vision profondément humaniste, il place la confiance, l'écoute et l'acceptation inconditionnelle au cœur de l'acte d'enseigner. Pour lui, l'apprentissage devient pleinement vivant lorsque l'élève se sent libre d'être lui-même.

Les moyens sont nombreux : diversification des supports, ateliers à visée ciblée, évaluations modulées, tutorat personnalisé. Le **formateur**, observateur attentif, devient alors sculpteur d'environnements, jardinier de potentiels, semeur d'opportunités.

Mais cette approche suppose :

- Du **temps**, de l'**engagement**, un **soutien institutionnel** solide,
- Une **culture pédagogique commune** au sein des équipes,
- Et une **implication sincère** de l'apprenant dans son propre parcours.

Les bénéfices sont à la hauteur de l'investissement : meilleure adhésion, diminution de l'échec, épanouissement de compétences transversales précieuses.

Ces différents courants pédagogiques ne sont pas de simples cadres théoriques. Ils sont autant de regards portés sur l'acte d'enseigner, sur ce lien intime entre savoir et sujet, entre connaissance et confiance. Ensemble, ils dessinent les contours d'une pédagogie vivante, enracinée dans l'altérité, la complexité et la relation qui déterminent une posture commune de l'équipe pédagogique.

Former un soignant, ce n'est pas seulement transmettre des compétences, c'est éveiller une conscience en devenir, inviter à penser, à douter, à coopérer. C'est ancrer l'apprentissage dans une trame de sens, faite d'expériences partagées, de réflexions guidées, de liens humains et numériques tissés patiemment. C'est reconnaître que chaque apprenant est unique, porteur de ressources, de fragilités, de possibles.

La pédagogie différenciée, dans ce paysage, ne fait que prolonger cette éthique éducative : elle ne cherche pas l'égalité mécanique, mais l'équité sensible ; elle n'impose pas un chemin, elle en propose plusieurs vers une même exigence professionnelle. Elle honore la diversité comme richesse, et la singularité comme moteur.

Et si Carl Rogers vient en conclure l'élan, c'est pour nous rappeler que l'essentiel demeure invisible aux yeux des programmes : la qualité de la relation, la chaleur du regard, la confiance offerte. Car apprendre, au fond, c'est être reconnu dans sa capacité à devenir. Et enseigner, c'est garder foi en l'autre, même quand il doute de lui-même.

Ainsi se dessine une formation aide-soignante exigeante et profondément humaine : une invitation à penser, à apprendre, à devenir… ensemble.

3.3.4. La formation théorique

La formation est organisée en modules correspondant aux 11 compétences aides-soignantes :

Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 2. - Repérage et prévention des situations à risque

Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Module 9. - Traitement des informations

Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Le dispositif pédagogique est basé sur l'étude et l'analyse des pratiques professionnelles, sous forme de cours participatifs, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de simulation en santé et de travail en distanciel.

3.3.5. La formation clinique

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'élève et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnées par un professionnel chargé de la fonction tutorial et un formateur.

Ceci contribue à développer chez l'élève la pratique réflexive nécessaire au développement des compétences professionnelles attendues.

Pour le suivi des acquisitions, le portfolio de l'élève sert à mesurer sa progression en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes de soins. Les compétences se déploient tout au long de la formation. L'élève pour les acquérir doit les travailler systématiquement à chaque stage.

La mise en place **des groupes « alternance intégrative et soutenance de stage »** ont pour objectif d'accompagner l'apprenant dans le processus de professionnalisation, la construction de l'identité professionnelle et les traversées parfois douloureuses ou « questionnantes » que les situations humaines peuvent générer. Ils doivent contribuer au bien- être psychologique de l'apprenant en devenir de soignant, à la qualité des soins dispensés dans un contexte parfois déstabilisant et face à des injonctions paradoxales pour le soignant.

Le binôme (formateur-psychologue) permet un regard croisé, et un partage de compétences, une écoute différente.

Le dispositif du groupe « alternance intégrative et soutenance de stage » doit permettre :

- De remettre en activité (dans le sens d'une action interne au sujet) des concepts abordés en formation par un étayage qui en favorise la compréhension et le sens dans la pratique clinique.
- De réinterroger intimement et collectivement les postures professionnelles.
- De solliciter dans cet espace la compétence réflexive et éthique, d'où une position « méta » indispensable pour l'apprenant.

Un stage est reconnu « **qualifiant** » lorsque le **maître de stage** se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

Chaque apprenant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, **d'un tuteur de stage** et d'un **professionnel de proximité** au quotidien.

Les périodes de stage peuvent être effectuées dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Les stages visent à explorer les trois missions suivantes de l'aide-soignant :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

Chaque stage fait l'objet d'une convention établie entre l'équipe pédagogique de l'institut et le responsable de la structure d'accueil.



6. La formation clinique (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

Le rôle du tuteur de stage auprès de l'apprenant est de :

- Transmettre leurs savoirs et savoir-faire professionnels dans le cadre d'une relation pédagogique positive.
- Repérer son rôle de facilitateur dans la mise en place de l'alternance intégrative, du raisonnement clinique, du travail de réflexivité et de professionnalisation.

L'IFAS nomme un formateur référent de stage pour chaque stage pour une période de 3 années. Les missions sont :

- D'assurer la coordination entre le lieu de stage et l'institut (projet pédagogique, actualités, ...)
- De favoriser l'approche par compétence en lien avec les référentiels de formation et le projet pédagogique (nouveau référentiel, portfolio, fiches de suivi des apprentissages, ...)
- D'accompagner l'apprentissage du raisonnement clinique de l'apprenant et sa posture réflexive en partenariat avec les professionnels de terrain
- De participer à la rencontre avec les partenaires de stage.

Majoritairement les élèves doivent réaliser durant leur formation une expérience de stage auprès de personnes en situation de handicap physiques ou psychiques et de personnes âgées. Réaliser une expérience de stage de nuit et week-end/jours fériés. En fonction des dispenses de scolarité, le parcours de stage est individualisé. En fin de formation pour les personnes suivant le cursus complet, un stage de projet professionnel est programmé.

3.3.6. La formation en simulation

C'est une méthode pédagogique innovante qui associe la formation procédurale aux gestes et situations et l'évaluation des pratiques professionnelles et des synergies d'équipe[11].



7. La formation en simulation (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

L'équipe pédagogique des instituts a réalisé un projet d'apprentissage par simulation en lien avec le fil conducteur du projet pédagogique : Qu'est-ce que le soin ? Qu'est-ce que soigner ? Qu'est-ce que la maladie ? Qu'est-ce que le handicap ?

Les finalités développées par la simulation en santé sont :

- Organiser un parcours professionnalisant centré sur l'acquisition des compétences et sur la personne soignée.
- Favoriser un exercice professionnel ancré dans la réalité du contexte socio-économique. Faire coexister approche éthique et approche économique.

La simulation en santé est contributive à l'acquisition des compétences, elle s'inscrit dans la philosophie du soin de l'institut de formation.

Cet outil pédagogique s'appuie sur la théorie du socio constructivisme, c'est également un outil d'apprentissage expérientiel.

La simulation en santé interroge la stratégie de la formation, le rôle du formateur et sa posture et les conditions d'apprentissage.

[11] Instruction DGOS n°PF2/2013/383 du 19 novembre 2013

3.3.7. Le centre de documentation

Le Centre de Documentation de l'Institut est un espace ouvert au public toute l'année et géré par deux documentalistes, offrant un large éventail de ressources partagées.
Il est destiné aux apprenants infirmiers, aux élèves aides-soignants, au personnel pédagogique et à toute personne liée au Centre Hospitalier (employés, intervenants, bénévoles...). Les usagers ont la possibilité de consulter, d'emprunter des documents, de demander des références ou des recherches documentaires. Un espace informatique est également à leur disposition.

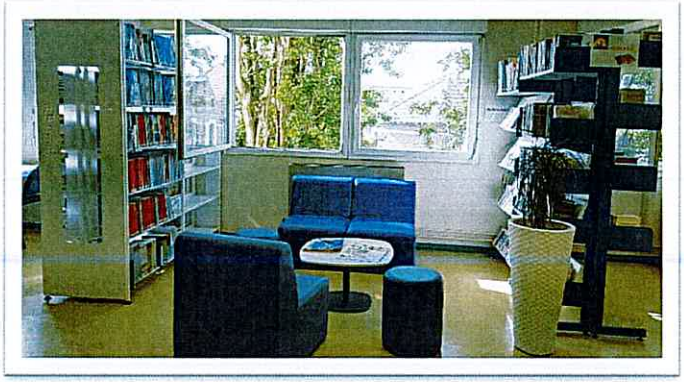

8. Espace lecture du Centre de documentation (IFSI/IFAS Compiègne Noyon)

Le fond documentaire, composé de périodiques, d'ouvrages, de supports multimédias, est principalement axé sur le secteur paramédical avec une orientation pédagogique et professionnelle.
Tous les documents sont recensés dans un catalogue accessible via le portail documentaire[12] : Il permet d'effectuer des recherches de références, de gérer les prêts, les réservations et les prolongations.
De plus, le Centre de Documentation donne accès à des bases de données et des périodiques en ligne tels que EM Premium, Cairn, ARSI, Lissa... Grâce au partenariat entre l'IFSI et l'Université, les utilisateurs peuvent consulter les ressources numériques de la BU Santé d'Amiens (Université Picardie Jules Verne). Enfin, l'Intranet du CH propose un catalogue de revues médicales et paramédicales en anglais et en français, offrant un accès à divers titres en ligne.

L'objectif principal du Centre de Documentation est de former des utilisateurs capables d'analyser de manière critique l'information, compétents dans la recherche autonome, l'évaluation de la validité des sources et leur exploitation. C'est également un lieu favorisant l'enrichissement personnel à travers la lecture, la consultation des ressources en ligne et l'exploration des différents supports d'information disponibles.

3.3.8. Les outils numériques dans la formation

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) représentent aujourd'hui un levier essentiel dans l'évolution des méthodes pédagogiques. Elles permettent non seulement d'améliorer la qualité de l'apprentissage, mais aussi d'optimiser le temps dédié à la formation et l'organisation du travail. En combinant différentes modalités pédagogiques, à la fois interactives et ludiques, ces technologies enrichissent les temps en présentiel par des activités à distance, conçues pour se compléter. Cette articulation favorise un ancrage durable des connaissances ainsi qu'une mise en pratique plus concrète.

[12] Portail documentaire du CHCN et IFSI (ifsi-chcn.fr).

L'usage de ces outils numériques place l'apprenant au cœur de sa formation. Il devient ainsi acteur de son apprentissage, développant son autonomie et sa responsabilité.

L'évolution des techniques d'apprentissage offre également des bénéfices concrets en matière d'assimilation des connaissances. Elle permet aux apprenants de retravailler les notions non acquises, de revenir sur des prérequis ou de s'engager dans des révisions ciblées. En facilitant un apprentissage dans des conditions optimales, ces outils renforcent l'ancrage des savoirs tout en contribuant au développement de compétences numériques.

Pour l'année universitaire 2026-2027, l'Institut s'appuie sur deux environnements numériques d'apprentissage distincts. Les étudiants en soins infirmiers de deuxième et troisième années (L2 et L3) poursuivent l'utilisation de la plateforme institutionnelle M@delein-e. Conformément aux évolutions liées à la réingénierie des formations, les étudiants en soins infirmiers de première année (L1) ainsi que les élèves aides-soignants sont désormais rattachés à la plateforme Moodle de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), dénommée EPIONE. Les apprenants sont invités à se référer à la plateforme correspondant à leur parcours de formation afin d'accéder aux ressources pédagogiques, activités d'apprentissage, évaluations et informations institutionnelles mises à leur disposition.



9. Plateforme m@delein-e (IFSI Compiègne Noyon pour les L2 et L3)

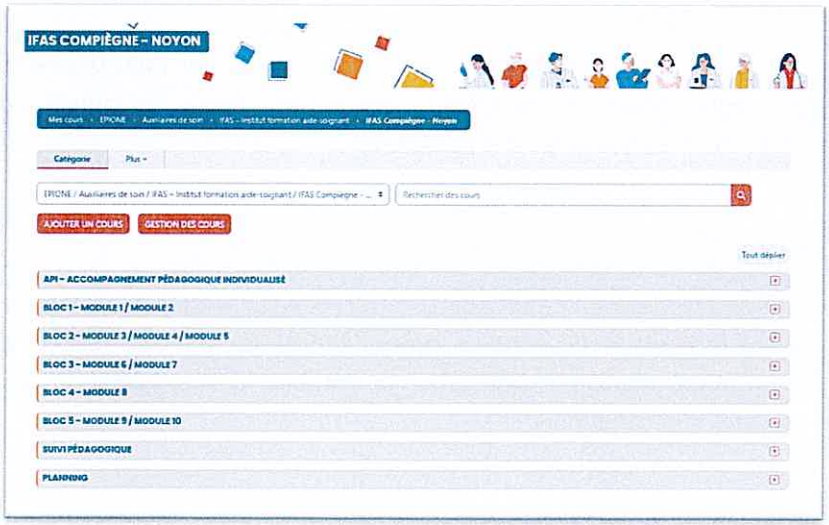

10bis. Plateforme UPJV_EPIONE (IFAS Compiègne Noyon)

L'apprentissage à distance, en particulier, favorise l'appropriation des connaissances grâce à une diversité de supports et d'activités : cours magistraux et cas cliniques accessibles en ligne, forums de discussion et messageries dédiées à l'accompagnement pédagogique, réalisation de cartes mentales, travaux à partir de textes ressources, parfois accompagnés de retours individualisés, mais aussi quizz, glossaires, évaluations formatives et normatives, et bilans de connaissances en fin de parcours. Cette pluralité d'outils pédagogiques numériques renforce la dynamique d'apprentissage et soutient une progression individualisée et efficace.

Dans cette dynamique de transformation numérique de l'enseignement, l'intelligence artificielle s'impose comme un outil complémentaire et innovant, venant enrichir les modalités d'apprentissage à distance.

L'intelligence artificielle (IA) s'intègre de plus en plus dans les dispositifs pédagogiques, offrant des parcours d'apprentissage personnalisés en fonction du niveau et des besoins de chaque apprenant. Elle permet d'analyser les résultats en temps réel, de proposer des exercices ciblés et d'identifier les lacunes. Grâce à des assistants virtuels, les élèves bénéficient d'un accompagnement continu et interactif.

L'IA facilite également l'automatisation de certaines évaluations et la création de contenus pédagogiques adaptés. Ainsi, elle renforce l'efficacité de la formation tout en développant l'autonomie et l'engagement des apprenants.

En conclusion, les technologies numériques et l'intelligence artificielle transforment en profondeur les pratiques pédagogiques. Elles offrent des outils puissants pour individualiser les parcours, renforcer l'engagement des apprenants et optimiser les apprentissages. **Loin de remplacer l'humain, elles viennent en appui** des formateurs et des apprenants. Leur intégration réfléchie constitue un atout majeur pour une formation moderne, efficace et durable.

3.3.9. L'évaluation

L'évaluation s'inscrit dans une pratique culturelle hospitalière.
Elle est en adéquation avec les valeurs professionnelles.

L'évaluation vise à mesurer le degré d'acquisition des apprenants au regard du niveau requis et des exigences professionnelles. C'est porter un jugement, à partir de critères définis et validés.

L'évaluation permet d'identifier les points forts et les points à améliorer pour permettre à l'apprenant de progresser, de réajuster pour mener son projet de formation et développer les compétences professionnelles attendues pour optimiser la prise en charge des personnes.

Au cours de leur formation, les apprenants doivent acquérir les comportements professionnels indispensables à la sécurité et au respect de la dignité et des droits des personnes soignées.

Pour cela, l'IFAS évalue la maîtrise de certains apprentissages (exemples : respect de l'hygiène, calcul arithmétique, communication, relation d'aide...) ce qui entraîne la non validation de module et/ou des compétences au regard des critères définis.

A chaque fin de stage les équipes encadrantes évaluent l'acquisition des compétences en milieu professionnel. L'évaluation permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent. Cette appréciation est communiquée à l'élève.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

Pour l'acquisition des compétences en situation et l'acquisition des actes, activités et techniques de soins, les critères de qualité et de sécurité sont évalués.

L'élève ne peut pas avoir acquis les compétences si ces critères ne sont pas respectés.

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par les professionnels au cours des stages et validée par le formateur référent du suivi pédagogique individuel selon les modalités définies dans le référentiel de formation.

Le bloc de compétences est validé si l'apprenant a obtenu :

- ✓ La validation des compétences évaluées en milieu professionnel
- ✓ Et la moyenne aux évaluations théoriques sans note inférieure à 8/20

Le calendrier des évaluations est communiqué aux apprenants après validation par l'ICOGI[13].
L'équipe pédagogique de l'IFAS va accompagner l'élève pour lui permettre de développer son auto évaluation, ainsi il pourra gagner en autonomie.

Le calendrier des évaluations est précisé au début d'année scolaire.

3.4. La professionnalisation de l'apprenant

L'objectif central de la formation au sein de notre institut est de permettre, de favoriser la professionnalisation de l'apprenant, autour d'une philosophie du soin qui prend en compte l'Humain, dans toute sa complexité et sa singularité.

Avant d'aller plus loin dans le projet pédagogique, il nous semble important de reprendre ce terme « *professionnaliser* ». En effet, l'utilisation de ce mot a son importance dans une formation en alternance.

La professionnalisation de l'apprenant : « désigne un **processus** dynamique par lequel une personne acquiert, développe et mobilise des compétences professionnelles, à la fois théoriques, pratiques et comportementales… »[14]. Ainsi la professionnalisation de l'apprenant va bien au-delà de l'acquisition de connaissances. Elle va amener une transformation de l'apprenant, qui va évoluer du statut d'apprenant à celui de professionnel de santé. Il devient un aide-soignant capable de penser et d'agir en tant que soignant.

Ce concept repose sur trois dimensions *:*

1. *« Compétences*
2. *Identité professionnelle*
3. *Reconnaissance (sociale et institutionnelle, diplôme, réglementation, statut)* ».[15]

[13] ICOGI Instances Compétentes pour les Orientations Générales des Instituts
[14] La professionnalisation | Cairn.info
[15] Bourdat, M., & Bournazel, A. (2010). *Vademecum de la formation professionnelle* (2e éd.). Arnaud Franel / SEFI.

L'ensemble des dimensions de la professionnalisation amène ainsi la reconnaissance de notre profession par tous : une reconnaissance sociale et institutionnelle, qui se traduit également par l'obtention d'un diplôme et la mise en place d'une réglementation claire. Se professionnaliser, va permettre de se voir attribuer un statut professionnel légitime.

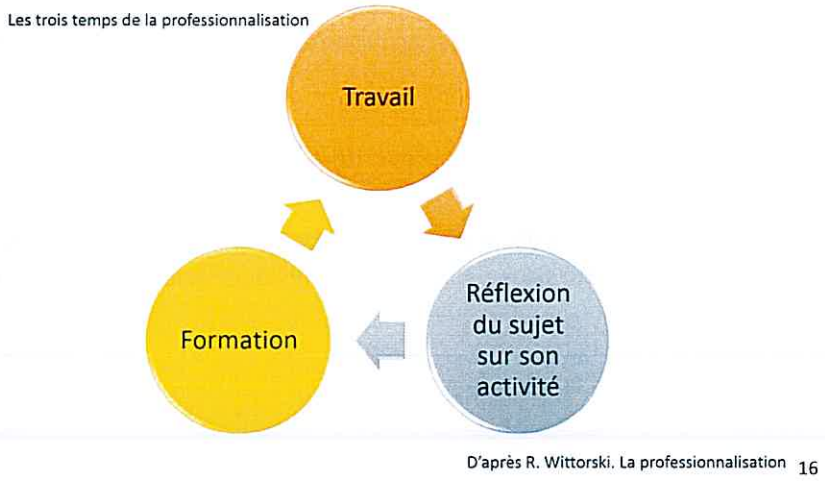

11. Les trois temps de la professionnalisation

La professionnalisation est en fait un **processus global**, qui implique différents acteurs, interagissant les uns avec les autres. La réussite de ce processus engage les **formateurs**, les **professionnels** de terrain et **l'apprenant** lui-même.

Fort de cette logique, nous axons les enseignements autour du développement de la posture professionnelle qui mêle des notions essentielles telles que le sens des **responsabilités**, **l'autonomie**, **la posture réflexive**, **éthique,** et **l'adaptation**.

L'apprenant est donc au centre de ce processus de professionnalisation et de ce fait au cœur de nos préoccupations en tant que formateurs. Ainsi, il est important d'identifier ses attentes, de comprendre son projet professionnel et de l'accompagner.

3.4.1. Quelle est la place du projet professionnel de l'élève aide-soignant ?

Le projet professionnel permet la **projection** individuelle de l'apprenant en tant que professionnel aide-soignant. Il est un des moyens permettant la construction professionnelle.

Il se construit sur les 11 mois de formation, de façon transversale au regard des 6 finalités du projet de formation.

Il permet à l'élève de construire son identité professionnelle :

- En affirmant ses valeurs personnelles et professionnelles,
- En approfondissant les connaissances professionnelles,
- En développant et/ou en renforçant ses capacités personnelles et professionnelles,
- En se projetant dans son avenir professionnel (savoir devenir).

[16] https://www.cegos.fr/ressources/mag/formation-2/professionnalisation-de-quoi-parle-ton?utm

3.4.2 : Comment s'y prend on pour professionnaliser ?

L'apprenant tient la place centrale. Alors, sans son implication, rien n'est possible.

Pour le guider vers cette professionnalisation, la qualité de notre accompagnement, les moyens que l'équipe institutionnelle met en œuvre sont également fondamentaux. Il ne faut pas oublier l'idée que les différentes dimensions interagissent, se confrontent, s'interrogent, s'affirment...

Il s'agit en réalité de favoriser l'intégration des apprentissages, via les stages cliniques, les enseignements théoriques, le questionnement de l'étudiant, en attachant la même importance à chacun des contenus.

Accordant une place prépondérante à la réflexivité, à l'éthique et à la qualité des soins dans notre formation, nous proposons au sein de l'IFAS, entre autre : l'alternance intégrative et l'analyse de pratique professionnelle.

3.4.2.1. « L'alternance intégrative et soutenance de stage »

« L'alternance intégrative et soutenance de stage » est un **dispositif** pédagogique **articulant théorie et pratique**, favorisant la professionnalisation par **l'analyse réflexive** des situations vécues en stage. Elle permet à l'étudiant de **construire son identité professionnelle**, de mobiliser ses compétences dans des contextes complexes, et de **développer** une **posture autonome et éthique**.

« L'alternance intégrative et soutenance de stage » devient un espace de **mise en mots** du **vécu**, renforçant **le sens** de l'expérience et la **prise de recul**. Cette approche, avec la présence d'un psychologue, encourage la réflexivité, soutient le développement de **stratégies de coping** face au stress, et favorise la **transférabilité** des apprentissages dans de futures situations professionnelles.



10. Un groupe d'alternance intégrative (https://www.lemediasocial.fr/)

3.4.2.2. L'analyse de pratique professionnelle (APP)

Toujours dans une logique de prise de recul et de transférabilité, nous utilisons tout au long de la formation l'analyse de pratique professionnelle (APP).

L'APP est une **méthode** qui permet de construire une **pensée réflexive**, à partir du **travail réel** de l'apprenant. Ouverte aux échanges, elle permet à l'étudiant d'évoluer à son **rythme**. En revenant sur sa pratique, il va prendre de la distance. L'APP collective, grâce au **regard des pairs**, va favoriser la prise de recul.

Le développement de la réflexivité va amener l'étudiant à construire son apprentissage, en lui permettant de prendre conscience des **mécanismes complexes** qui l'amènent à l'action.

L'APP va nourrir la réflexivité en permettant :

- Une **analyse critique** de sa pratique,
- Une **prise de conscience** de « **soi** » **dans l'action** (en comprenant sa façon de fonctionner)
- Une identification des possibles **transformations,** évolutions et **ajustements** des pratiques.

En explorant son action, l'élève peut réfléchir au sens, tout à fait individuel, qu'il va donner à son expérience. Le regard extérieur va aider à s'ouvrir à soi et à l'autre.

3.4.2.3. L'art et la culture au sein de la formation

Dans cette perspective, le projet pédagogique accorde une place importante à l'art et à la culture générale dans la formation des infirmiers (IDE) et des aides-soignants (AS). L'art et les soins peuvent sembler appartenir à des univers distincts, mais en réalité, ils se croisent de manière fascinante et bénéfique, tant pour les patients que pour les soignants.

L'art humanise les soins. Il rappelle que le soin ne se limite pas à des protocoles ou à des technologies, mais qu'elle inclut la dimension émotionnelle, sociale et culturelle de chaque individu. Pour les soignants, c'est une façon de réaffirmer leur rôle central dans l'accompagnement global des patients.

Le théâtre encourage la reconnaissance et l'acceptation de l'autre, s'appuie sur le dialogue et favorise l'ouverture d'esprit tout en stimulant l'esprit critique. Dans ce cadre, des sorties théâtrales, organisées en partenariat avec l'Espace Jean Legendre à Compiègne, sont proposées à l'ensemble des apprenants. Elles s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement culturel visant à enrichir la relation humaine et, par conséquent, à améliorer la qualité des soins dans une approche globale et humaniste.

De même, connaître l'histoire de notre société est essentiel pour comprendre les valeurs qui nous animent souvent inconsciemment, et qui influencent notre regard sur l'autre. En tant que soignant, cette conscience historique permet d'interroger nos représentations, nos jugements et notre posture professionnelle.

L'histoire nous confronte à la fragilité des droits humains, à la stigmatisation de certains groupes et à la déshumanisation. La visite du Mémorial de l'internement et de la déportation à Compiègne, permet de développer une vigilance éthique face à toute forme d'exclusion et/ou de banalisation. Cela offre également des clefs pour ajuster notre accompagnement auprès des personnes soignées, dans le respect de leur dignité, de leur histoire et de leur singularité.[17]

3.4.3. Quel est le profil professionnel attendu ?

L'approche proposée au sein de notre institut tend à favoriser la professionnalisation par l'acquisition des compétences professionnelles et la construction de l'identité professionnelle.
Le profil professionnel aide-soignant attendu requiert :

- Une démarche éthique.
- Une ouverture d'esprit
- Un raisonnement clinique et une posture réflexive

[17] https://chatgpt.com/c/687e0572-875c-8010-b827-42d07615f11d

- Des connaissances, un savoir être et un savoir faire
- Une capacité d'adaptation sociale dans un contexte mouvant (personne âgée, pathologies de dépendance, pathologies chroniques et comorbidité, précarité et pathologies mentales…)

Pour développer ce professionnalisme, les 6 finalités[18] du projet de formation sont mises en œuvre tout au long de la formation.

« [..] *il s'agit du constat que tout être humain quel qu'il soit possède une égale dignité, de par son être même.* »[19]



12. Le concept de dignité (Le revue de l'Infirmière, n°303, août septembre 2024)

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée. Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concoure à deux types de soins, courants ou aigus. Ils se déclinent autour de 5 domaines d'activités :

- **Le domaine d'activités 1 (DA1) :** Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

- **Le domaine d'activités 2 (DA2) :** Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

[18] Cf. annexe A : « Le TABLEAU SYNOPTIQUE des 6 finalités du projet pédagogique »

[19] Thomas De Koninck, Dignité humaine et fin de vie, 2016, revue Diogène, 2016, p.15 à 31 (source : https://shs.cairn.info/revue-diogene-2016-1-page-15?lang=fr&tab=texte-integral)

- **Le domaine d'activités 3 (DA3) :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- **Le domaine d'activités 4 (DA4) :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

- **Le domaine d'activités 5 (DA5)** : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations

3.5. Le formateur

Les différentes postures pédagogiques sont toujours au service du développement du futur professionnel

La posture primordiale du formateur est d'accompagner l'apprenant vers l'acquisition des compétences requises, en comprenant qu'il chemine à son rythme, selon sa **singularité**.

Pour cela, le formateur doit être en capacité de **remettre en question** ses pratiques, de s'améliorer et d'adopter une **posture réflexive.** Il doit mettre à jour **ses savoirs** (veille juridique et professionnelle, les dernières innovations, l'actualité, ...), être en capacité d'effectuer des recherches documentaires et de fonder les enseignements sur des données probantes.

De plus, dans le cadre du projet pédagogique, des réunions institutionnelles et des séminaires en interne sont animés par un docteur en philosophie. L'objectif de cet accompagnement est de développer l'art de penser, de travailler l'esprit critique. Des séminaires artistiques ou des thématiques tel que la banalité du mal de Hannah ARENDT, fragilité et vulnérabilité ou les vertus et les valeurs favorisent le **questionnement, la suspension du jugement (l'Epoché), l'humilité, la bienveillance, le respect** et permettent de travailler les valeurs communes de l'équipe.

3.5.1. Le formateur pédagogue

Le formateur permet à l'apprenant de se questionner sur les situations singulières et ses pratiques professionnelles afin de développer son raisonnement clinique, une posture réflexive et de mettre en œuvre des soins de qualité.
Par les différents moyens et outils pédagogiques, le formateur facilite l'appropriation des savoirs de l'apprenant. Les mises en situation contribuent à la construction d'une posture incluant des valeurs professionnelles et déontologiques.
Le formateur favorise l'interaction et l'apprentissage collaboratif avec les apprenants. Il amène l'apprenant à l'art de penser. Tout formateur pédagogue éduque.

Les formateurs de l'institut élaborent et mettent en œuvre les orientations pédagogiques de l'année, en lien avec le référentiel et le projet pédagogique. Ils interviennent également auprès de tous les publics en fonction des besoins et de leur domaine d'expertise. Des missions transversales lui sont par ailleurs confiées (conduite de projet, démarche qualité...).

3.5.2. Le formateur accompagnant

L'accompagnement pédagogique vise l'acquisition des compétences essentielles pour l'exercice professionnel par l'apprenant. Il l'amène à poursuivre le développement de sa posture réflexive, à devenir un praticien autonome et responsable.
Le formateur accompagne également l'apprenant à définir et à finaliser la construction de son projet professionnel.

Le programme de formation prévoit un accompagnement des apprenants qui s'appuie sur trois modalités d'intervention :

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : qui doit être positionné dans les 3 premiers mois de la formation déterminé à partir des entretiens de positionnement et d'explicitations pour cibler au regard des attendus de la formation l'accompagnement pédagogique pour la réussite du projet de formation. Ce temps est déterminant pour l'élève et pour l'équipe enseignante. Il est généralisé pour l'ensemble des parcours des apprenants ;
- Pour les élèves en cursus passerelle, un complément de 35h maximum afin de renforcer les enseignements :
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants permettant de suivre l'élève tout au long de son cursus de formation ;
- Travaux personnels guidés (TPG) qui facilitent l'intégration des savoirs.

Le **suivi pédagogique** est une aide pour l'apprenant. Le formateur le guide et l'accompagne dans la recherche de ressources pertinentes. C'est un moyen pour lui d'identifier ses points forts et ceux à améliorer.
Des rendez-vous sont institutionnalisés pour l'ensemble des apprenants nécessitant une préparation de la part de l'élève et du formateur. Des rencontres supplémentaires sont positionnées par le formateur en cas de besoin, sachant qu'il reste disponible selon les sollicitations de l'élève.



13. Entretien de suivi pédagogique

Au cours de ces temps de rencontre personnalisée, le formateur va aider l'élève à :

- Apprendre à se connaître
- Repérer ses méthodes d'apprentissage
- Apprendre à apprendre
- Identifier ses valeurs
- Analyser des situations professionnelles pour développer une posture réflexive
- Mobiliser ses connaissances pour contribuer à l'acquisition du raisonnement clinique
- Identifier ses points forts et les axes d'amélioration dans les domaines théoriques et cliniques

- Identifier et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faciliter sa progression
- Initier la démarche éthique et déontologique
- Acquérir une autonomie en développant son sens des responsabilités
- Construire son projet et son identité professionnels.

L'équipe institutionnelle est attentive au bien-être des apprenants. En fonction des situations vécues par les apprenants, l'institut met à disposition une permanence sociale et/ou une consultation avec un psychologue. Dans le cas d'apprenants présentant des troubles de l'apprentissage ou toute autre forme de situation de handicap, le formateur oriente vers le référent handicap. Celui-ci assure la mise en œuvre des missions d'accueil, de conseil et d'inclusion pour leur permettre la réalisation de leur projet de formation.

3.5.3. Le formateur évaluateur

Le formateur-évaluateur s'assure de l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques et pratiques, en lien avec le référentiel de la formation. Dans le cadre de l'évaluation, il adoptera une posture bienveillante et tendra vers l'objectivité.

Il propose également, à la CVAR[20], la validation des acquis des compétences requises en prenant en compte la progression de l'apprenant.

L'évaluation est un processus nécessaire dans l'accompagnement des apprenants. Elle permet de :

- Détecter les difficultés ;
- De rendre compte de la progression ;
- De soutenir l'apprentissage.

L'évaluation n'est pas une fin en soi. Elle doit faire partie du processus d'apprentissage.

3.5.4. Liens du formateur avec les professionnels

3.5.4.1. Les intervenants vacataires

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs de formation, le formateur va concevoir, planifier les interventions en cohérence avec les référentiels et le projet pédagogique. Des intervenants vacataires compétents dans leur domaine d'expertise sont sollicités pour participer aux enseignements.
A partir des objectifs pédagogiques, le formateur est amené à rencontrer et accompagner le professionnel dans la construction d'un contenu adapté.
Garant de la qualité de la formation théorique, le formateur peut assister aux interventions. Il identifie avec l'intervenant les axes d'amélioration possibles.
Le formateur peut également suivre les cours pour actualiser ses connaissances.

3.5.4.2. Les partenaires de stage
La demande de soins se transforme et se diversifie en lien avec le vieillissement de la population, l'augmentation des pathologies chroniques et à la co-morbidité, la vulnérabilité de certaines catégories sociales, l'exigence d'information et de la qualité des soins. Cette transformation induit de nouveaux enjeux et de nouveaux défis pour le formateur ainsi que nouvelles formes de coopérations interprofessionnelles notamment en extra hospitalier.

[20] Commission de Validation des Acquis des Résultats

La fonction de référent de stage prend toute son importance et garantit la qualité de la formation.

Les échanges avec les partenaires permettent de développer une réelle collaboration dans le cadre de l'alternance intégrative pour une qualité de formation professionnalisante.

3.5.4.3. Notre établissement support : le CHICN

L'Institut de formation est rattaché au pôle stratégique du Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne-Noyon (CHICN).
Dans ce cadre, les formateurs participent aux groupes de travail du CLUD, l'ERE (espace de réflexion éthique), le CLIN, le groupe encadrement des apprenants... Ils participent à la démarche qualité et à la certification par la HAS du CHICN.

3.5.4.4. Autres partenariats

Les formateurs peuvent être amenés à travailler en partenariat avec les associations professionnelles (CEFIEC, GERACFAS, ANDEP...), les autres instituts dans le cadre du GCS, l'université notamment avec l'implication dans le projet PASS-LASS, la région et les acteurs locaux (ex : lycée, collège).

IV L'ORGANISATION

4.1 Les apprenants en formation pour l'année 2026-2027

Les apprenants en formation à la rentrée du 1er septembre 2026 pour les étudiants en soins infirmiers et le 31 août 2026 pour les élèves aides-soignants.

4.1.1. Elèves aides-soignants

Promotion 2026/2027 :
64 élèves inscrits primo entrants et 7 redoublants intégrés dans les passerelles Compiègne

	intégraux	passerelles	apprentis
IFAS de Compiègne 47 IFAS de Noyon 17	53	17	1

4.1.2. Etudiants en soins infirmiers :

Promotion 2023/2026 : 9 étudiants présentés au jury du Diplôme d'Etat de décembre 2026

	Nombre d'étudiants Primo entrants	*Dont les réinscriptions administratives*	*Dont* *les mutations*	*Dont* *les réintégrations*
Promotion 2026/2029	**133**	**10**		**1**
Promotion 2025/2028	**146**	**16**		
Promotion 2024/2027	**94**	**12**		

4.2. Présentation de l'équipe institutionnelle

4.2.1. Personnel permanent :

Madame FAY Gaëtane assure la direction de l'Institut.

Elle est accompagnée d'une adjointe Madame BENVENISTE Raphaëlle, et de personnes qualifiées pour assurer la formation.
La diversité de leurs compétences et de leurs expériences professionnelles, permet d'assurer la qualité et la globalité de la formation.

L'équipe institutionnelle est responsable de la cohérence du dispositif de formation.

L'Equipe Pédagogique	
NOMS et Prénoms	**Fonctions**
BARBIER Ludivine	Référente L3
DAOUT-RENAUD Murielle	Référente L2
DECAYEUX Amandine	Référente L3
DELIN Céline	Référente L3 et responsable qualité
DESMASURES Damien	Référent L2
DUMANT Sandrine	Référente AS - 80%
ETIENNE Fréderic	Référent L1
EYPERT Nathalie	En formation à l'école des cadres
FERNANDES Virginie	Référente L1
GUILLOT Vincent	Référent L2
HARDIER Nathalie	Référente L2 et référente handicap départ mutation 1 nov
LEMOINE Julie	Référente L1
LEXCELLENT Stéphanie	Référente L2
MARQUER Laëtitia	Référente AS
MARTINEK Erika	Référente L3
NEUVILLE Juliette	Référente AS
PIQUET Marie-Aude	Référent L2
ROUSSEL Delphine	Référente L1
TRICHARD Christophe	Référent L1 et responsable NTIC
TRUCHELUT Claire	Référente L3 et responsable Formation continue et Qualité
VALENTE Maria Christina	Référente L1
L'Equipe du Secrétariat	
BRULANT Elisabeth	Référente AS/IDE L1 – 80%
DA SILVA Vanessa	Référente AS/IDE L2 – 80%
LEVERT Elodie	Accueil et stage + Régie
MONTGRENIER Ingrid	Référente AS/IDE L3 et Formation continue
L'Equipe des Documentalistes	
BRUNEL Christine	Documentaliste
MONTAIGNE Marie	Documentaliste 80% + Régie + site web
L'Equipe de l'Entretien	
DRONIOU Joël	Intendant
RENAUD Cyril	Référent des Locaux
Informatique	
1 informaticien	

4.2.2. Le personnel vacataire :

De nombreux professionnels interviennent en fonction de leurs compétences (médecins, psychologues, infirmiers, kinésithérapeutes, universitaires etc.).

4. 3. L'organisation pédagogique de la promotion 2026/2027

4.3.1. Orientations pédagogiques en lien avec les finalités du projet pédagogique :

Les objectifs généraux de l'année de formation :

- Initier le processus de construction identitaire professionnelle de l'élève et sa posture professionnelle.
- Initier la prise de conscience de l'élève de son engagement et de sa responsabilité vis-à-vis de la personne soignée.
- Favoriser l'appropriation des connaissances et des modes de raisonnement lui permettant d'évaluer des situations de soins.
- Impulser la posture réflexive de l'élève afin de lui permettre de développer le raisonnement clinique au travers des situations de soins rencontrées.
- Familiariser l'élève avec le concept de compétence, de handicap et de fragilité
- Identifier les différentes compétences aides-soignantes mobilisées dans les situations de soins et identifier ce qui est du champ des soins aigus et soins courants.
- Initier le questionnement de l'élève sur la philosophie du soin et le sens de la démarche éthique.
- Considérer l'humain dans sa singularité en tenant compte des différentes dimensions qui le fondent (sociale, culturelle, anthropologique et psychologique…).
- Positionner le patient au centre de la relation soignant-soigné en intégrant le secret professionnel, le consentement au soin, l'information patient.
- Sensibiliser l'élève à la différence entre « avoir une maladie » et « être malade » afin de les amener à intégrer la « subjectivité malade ».
- Identifier les différents professionnels de santé intervenant auprès des patients en intra ou extrahospitalier.
- Développer le sens de la collaboration de l'élève avec les différents professionnels de santé (en particulier : infirmiers, auxiliaire de vie, auxiliaire puéricultrice, aide médico-psychologique, brancardier, agent de service hospitalier, médecin…).
- Former l'élève aux gestes et soins d'urgence dans le cadre des urgences relatives et/ou absolues.
- Sensibiliser l'élève aux situations de crise et à leurs répercussions physiques et psychiques.
- Initier l'élève à la démarche de promotion et d'éducation à la santé.
- Sensibiliser l'élève aux bonnes pratiques dans les soins (hygiène, ergonomie, identitovigilance, matériovigilance).
- Participer à la démarche qualité et à la gestion des risques.

4.3.2. Fil conducteur de l'année

Pour atteindre ces objectifs, la dynamique pédagogique de l'année est la suivante :

Un parcours de formation pensé avec sens et cohérence, au service de futurs professionnels compétents et engagés.

Dès les premiers temps de leur formation, tous les apprenants sont initiés à la méthodologie du raisonnement clinique, véritable fil conducteur de leur progression. La construction progressive des savoirs, pensée avec soin, permet de créer du lien entre les blocs 1 et 2, favorisant une intégration naturelle des connaissances et des compétences.

Cette organisation pédagogique vise à asseoir les bases transversales indispensables à la construction du métier d'aide-soignant, tout en ouvrant la voie à l'analyse de situations de plus en plus complexes, intégrant les notions de fragilité et de prévention des risques professionnels.

Depuis la rentrée de septembre 2025, la formation intègre les apports de la formation numérique en santé, répartis au sein des différents blocs. Ainsi, les apprenants découvriront et s'approprieront des outils tels que le dossier patient informatisé, le traitement des données de santé, les notions de droit des usagers, de cadre réglementaire et de responsabilité professionnelle. Ces enseignements leur permettront de rechercher, traiter et transmettre les informations de manière sécurisée, garantissant la continuité des soins et favorisant l'organisation du travail au sein d'équipes pluri- et interdisciplinaires.

Au sein de notre institut, nous faisons le constat que les apprenants arrivent avec des parcours très diversifiés, tant sur le plan scolaire que personnel. Certains n'ont pas eu l'opportunité de consolider certaines bases fondamentales, ce qui peut freiner leur engagement dans les apprentissages et leur compréhension des contenus professionnels complexes.

Pour répondre à cette réalité et garantir à chacun les mêmes chances de réussite, nous avons utilisé les accompagnements pédagogiques individualisés (API). Ces temps spécifiques ont pour but de renforcer les acquis essentiels, de lever les freins à l'apprentissage, et de permettre aux apprenants de mieux s'approprier les savoirs nécessaires à l'exercice du métier d'aide-soignant.

Ces accompagnements sont structurés autour de trois axes prioritaires :

- La consolidation des compétences en Français et compréhension de texte. L'objectif est de permettre aux apprenants de revoir des notions de français, lire, comprendre et interpréter des documents professionnels (articles issus de revues spécialisées...), mais aussi de développer leur capacité à analyser une situation clinique à partir de supports écrits.
- Le renforcement des bases en mathématiques. Cet accompagnement vise à sécuriser les compétences nécessaires à la pratique professionnelle, la conversion des unités de mesures et la gestion du temps.
- L'enrichissement du vocabulaire professionnel et des connaissances en lien avec les situations cliniques et l'anatomie. Il s'agit ici de favoriser l'intégration du raisonnement clinique en aidant les apprenants à mobiliser le vocabulaire spécifique du soin, à comprendre les termes médicaux de base, et à faire le lien entre les connaissances en anatomie-physiologie et les signes cliniques observés chez les patients.

Ils traduisent notre volonté de valoriser chaque parcours, de reconnaître les besoins spécifiques, et de proposer des réponses pédagogiques adaptées.

Le renforcement de 35 heures prévu pour les cursus passerelles a été soigneusement ciblé selon les profils :

- Raisonnement clinique (M1) pour les ASSP/SAPAT,
- Fragilité et vulnérabilité (M2) pour les ADVF,
- Ergonomie et manutention (M5) pour les ADVF
- Traitement de l'information (M9) pour les DEA/AP/DEAES.

Parce que la formation d'un professionnel du soin ne peut se résumer à des savoirs techniques, nous tenons à cultiver une ouverture sur le monde et sur soi. En lien avec notre démarche éthique et notre philosophie du soin, les élèves seront invités à assister à une représentation théâtrale en partenariat avec l'espace Jean-Legendre.

Les apprenants assisteront à la représentation de la pièce « Seasons », de Fabrice Murgia, interprétée par Cappella Mediterranea. Cette création propose une réflexion sensible sur la solitude dans nos sociétés contemporaines. En associant théâtre, musique et performance, elle offre une expérience immersive où l'intime rejoint l'universel, où la diversité apparaît comme une richesse et où la rencontre avec l'autre devient une possibilité.

Cette expérience culturelle vise à développer une réflexion éthique et sensible sur la relation à soi, à l'autre et au monde. À travers cette approche artistique, les apprenants sont invités à cultiver leur capacité d'introspection, leur ouverture d'esprit et leur sensibilité, afin de construire une posture professionnelle fondée sur les valeurs humanistes du soin.

En découvrant cette œuvre, ils seront amenés à interroger les notions de vulnérabilité, de solitude, de regard porté sur autrui et d'inclusion, autant de dimensions qui traversent la pratique soignante au quotidien. Cette démarche contribue à faire évoluer leurs représentations, à développer leur esprit critique et à renforcer leur capacité à reconnaître la singularité de chaque personne accompagnée. Elle participe ainsi à la construction d'une pratique professionnelle respectueuse, empathique et éthiquement engagée.

Un travail dirigé commun avec les étudiants infirmiers de deuxième année favorisera une meilleure compréhension du rôle de chacun et un enrichissement mutuel, dans le cadre des modules 9 et 10

Les objectifs sont les suivants :

- Identifier les champs de compétences et les responsabilités juridiques propres à chaque profession,
- Développer la coopération et la collaboration interprofessionnelle,
- Faire évoluer les représentations et renforcer la culture du travail en équipe.

Apprendre autrement pour apprendre mieux : une pédagogie active, ludique et engageante

L'apprentissage par le jeu constitue une modalité pédagogique à part entière au sein de la formation. Cette approche favorise une dynamique d'apprentissage motivante et engageante, en réintroduisant le plaisir, la curiosité et l'envie d'apprendre. Elle permet aux apprenants d'expérimenter, de coopérer, d'explorer et de questionner les situations rencontrées, tout en développant leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.

Le jeu favorise une participation active des apprenants et une meilleure appropriation des savoirs. En mobilisant les émotions, il renforce l'engagement dans les apprentissages et contribue à leur mémorisation durable. Cette démarche permet ainsi de donner du sens aux enseignements et de soutenir le développement des compétences dans un cadre stimulant et sécurisant.

Dans la formation aide-soignante, cette pédagogie est intégrée de manière transversale dans différents blocs de compétences. Elle associe exigence professionnelle, expérimentation et plaisir d'apprendre afin de créer des situations formatives accessibles à tous. Les activités ludiques deviennent ainsi de véritables leviers pour favoriser l'implication des apprenants et la construction progressive de leur identité professionnelle.

- • Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
  Les bases du raisonnement clinique sont posées dès le début de la formation à partir de situations cliniques contextualisées sous forme de vidéos, permettant un transfert facilité vers les réalités du terrain tout en respectant la diversité des styles d'apprentissage.

Ce bloc est également enrichi par l'atelier immersif « Viens vivre ma dépendance », conçu pour sensibiliser les apprenants aux situations de handicap et de perte d'autonomie. À travers des mises en situation reproduisant des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne, les élèves expérimentent les conséquences de handicaps visibles et invisibles, ainsi que les limitations liées au vieillissement ou à certaines pathologies. Cette approche expérientielle favorise le développement de l'empathie, la compréhension des besoins de la personne accompagnée et une réflexion sur l'adaptation des pratiques soignantes afin de promouvoir un accompagnement respectueux de la singularité, de l'autonomie et de la dignité de chacun.

- Bloc 2 – Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
  À travers l'atelier « Corps humain : mode d'emploi, bugs inclus », les apprenants sont amenés à explorer l'anatomie, physiologie et pathologie de façon active et créative, rendant ces contenus plus accessibles et mieux mémorisés.

- Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
  Les apprenants sont immergés dans des ateliers de communication en situation, recréant divers contextes de soins (face à face soignant/patient, échanges avec la famille). Ces mises en situation permettent de travailler la posture professionnelle, de mobiliser les savoir-être essentiels à une relation de qualité, et de s'approprier les principes d'une communication bienveillante, adaptée et efficiente.
  L'objectif est de faire vivre aux apprenants les enjeux de la relation, de les aider à ajuster leur posture, à gérer leurs émotions, et à développer une communication qui soutient, rassure et respecte.

- Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
  Des ateliers pratiques en situation de soins, associés à des évaluations de type ECOS (Examen clinique objectif structuré), permettent aux apprenants de mobiliser leurs connaissances et leurs compétences dans un environnement sécurisé et au plus proche de la réalité professionnelle. Ces mises en situation favorisent l'identification des risques, l'application des bonnes pratiques d'hygiène et l'adaptation des gestes aux différentes situations de soins.

- Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnel et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité et gestion des risques
  Un escape game autour du dossier patient informatisé et des transmissions ciblées favorise l'appropriation des outils de communication professionnelle, tout en stimulant la coopération, la logique et l'esprit d'analyse.

S'initier à la santé publique : un engagement citoyen au cœur de la formation[21]

L'initiation à la démarche en santé publique constitue une étape importante dans la formation aide-soignante. Elle est abordée dans le cadre des attendus des Blocs 1 et 2 et permet aux apprenants de prendre conscience des enjeux collectifs de santé ainsi que de leur rôle de professionnels de proximité, acteurs du lien social et de la prévention au quotidien. Elle permet aux apprenants de prendre conscience des enjeux collectifs de santé et de leur rôle, en tant que professionnels de proximité, dans la promotion de l'autonomie, de l'inclusion et de la citoyenneté des personnes vulnérables — une orientation forte des politiques de santé nationales et régionales.

[21] Cf. Annexe C « santé publique »

Nous avons choisi d'ancrer cette initiation autour des grands axes de la Stratégie nationale de santé 2023–2033, en particulier à travers deux dimensions pédagogiques majeures :

- Développer une culture de la prévention. Les apprenants sont amenés à concevoir et à réaliser des interventions de prévention ou d'éducation à la santé en lien avec leur champ de compétences. Ces actions sont déployées lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et auprès d'un public diversifié. Cette expérience leur permet de prendre la parole, de transmettre des messages clairs et adaptés, et de s'affirmer comme acteurs de santé publique à part entière.
- Préparer au travail d'équipe. Parce que la santé publique est l'affaire de tous, les apprenants sont également invités à travailler en équipe, à co-construire des projets, à expérimenter la coopération interprofessionnelle. Cette dynamique collaborative renforce les compétences relationnelles et organisationnelles, tout en valorisant l'intelligence collective.

Par cette initiation, la formation vise à éveiller la conscience citoyenne des futurs aides-soignants, à leur donner des outils pour agir dans et avec la société, et à leur transmettre le sens d'un métier profondément humain et social. Elle contribue également à faire évoluer les représentations du métier d'aide-soignant, aussi bien dans le regard que les apprenants portent sur leur propre rôle, que dans celui du grand public, en valorisant leurs compétences, leur posture et leur utilité sociale.

L'activité physique au service de la prévention des troubles musculosquelettiques

Dans le cadre du module 5, l'IFAS intègre un temps de deux heures obligatoire consacré à l'activité physique, afin de sensibiliser les élèves à la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS), principal risque professionnel auquel sont exposés les aides-soignants.

Cette séance vise à développer des connaissances et des compétences favorisant la préservation de la santé tout au long de la vie professionnelle. Elle permet aux élèves d'expérimenter des exercices d'échauffement, de mobilité, de renforcement musculaire et d'étirements, facilement transposables dans leur pratique quotidienne.

Cette démarche s'inscrit dans une politique de promotion de la santé et de prévention des risques professionnels. Elle contribue à développer une culture de prévention, à favoriser le bien-être au travail et à préparer les futurs professionnels à adopter des comportements protecteurs pour eux-mêmes et pour les personnes accompagnées.

Les visites de stage : un accompagnement pédagogique au plus près des apprentissages

Les périodes de formation en milieu professionnel constituent un temps essentiel de professionnalisation des élèves aides-soignants. Afin de favoriser la cohérence entre les enseignements dispensés en institut et les apprentissages réalisés en stage, l'équipe pédagogique met en œuvre des visites de stage.

Ces visites poursuivent plusieurs objectifs. Elles permettent tout d'abord d'assurer un accompagnement individualisé de l'élève en favorisant une analyse réflexive de sa pratique, l'identification de ses acquis, de ses difficultés et des axes de progression. Elles offrent également un espace d'échange autour des compétences attendues par le référentiel de formation, afin de donner du sens aux situations de soins rencontrées et de soutenir le développement du raisonnement clinique professionnel.

Les visites de stage constituent un temps privilégié d'échange avec les professionnels encadrants afin de partager les attendus du référentiel, d'harmoniser les pratiques d'accompagnement et d'évaluation, et de

4.4. Calendrier prévisionnel des évaluations 2026/2027

BLOCS COMPETENCES	Modules	MODALITES	SESSION 1	SESSION 2
Bloc 1	M1	**Etude de situation** Ecrit	18 Décembre 2026 De 9h à 12h	8 Mars 2027 De 9h à 12h
	M2	**Etude de situation** Ecrit	18 Décembre 2026 De 14h à 17h	8 Mars 2027 De 14h à 17h
Bloc 2	M3	**Etude de situation** Ecrit	15 Avril 2027 De 9h à 12h	2 juin 2027 De 9h à 12h
	M4	**Etude de situation** Ecrit	15 Avril 2027 De 14h à 17h	2 juin 2027 De 14h à 17h
	M5	**Evaluation** Pratique simulée 30 minutes par élève	16 et 17 décembre 2026 De 8h30 à 17h30	4 et 7 juin 2027 De 8h30 à 17h30
Bloc 3	M6	**Etude de situations relationnelles** Pratique simulée 20 minutes par élève	10 mai 2027 de 8h30 à 18h Et 11 mai 2027 de 08h30 à 13h	15 juin 2027 De 8h30 à 17h30
	M7	**Etude de situation d'encadrement en groupe** Ecrit	4 mars 2027 De 8h30 à 12h30	10 Juin 2027 De 8h30 à 12h30
Bloc 4	M8	**Analyse d'une situation d'hygiène** Pratique simulée 30 minutes par élève	1 et 2 octobre 2026 De 8h à 18h	11 et 12 Janvier 2027 De 8h00 à 18h00
Bloc 5	M9	**Etude de situation individuel** Ecrit	04 Mai 2027 De 9h à12h	14 juin 2027 De 9h à12h
	M10	**Etude de situations en groupe** Ecrit	04 Mai 2027 De 14h à 17h	14 juin 2027 De 14h à 17h

renforcer le partenariat entre l'institut et les terrains de stage. Elles contribuent à valoriser le rôle essentiel des tuteurs et des professionnels de proximité dans la formation des futurs aides-soignants.

Inscrites dans une démarche de qualité, les visites de stage participent à la sécurisation des parcours de formation, au développement des compétences professionnelles des élèves et au renforcement des liens entre les terrains de stage et l'institut de formation.

4.3.3. L'équipe de formateurs

- S. DUMANT
- L. MARQUER
- J. NEUVILLE

4.3.4. Organisation des modules de formations :

Blocs de compétences	Modules de formation	Référents formateurs
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	**Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 147h**	**J. NEUVILLE L. MARQUER**
	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21h	
Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	**Module 3. - Évaluation de l'état clinique d'une personne 77h**	**S. DUMANT J. NEUVILLE**
	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement 182h	
	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35h	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	**Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70h**	**S. DUMANT L. MARQUER**
	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21h	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	**Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 35h**	**S. DUMANT L. MARQUER**
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	**Module 9. – Traitement des informations 35h**	**J. NEUVILLE L. MARQUER**
	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70h	

V. LES ANNEXES

ANNEXE A : Alternance

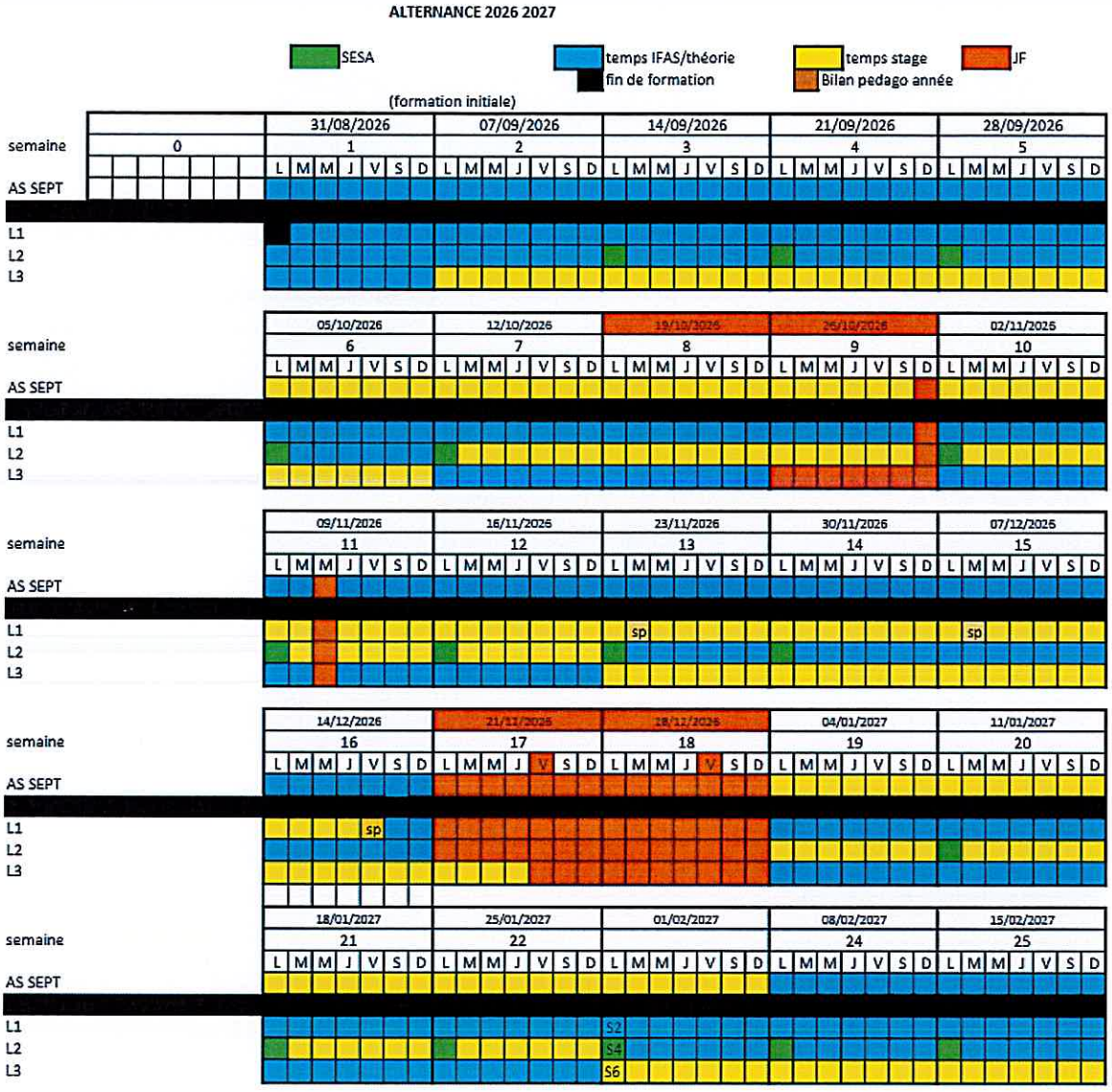

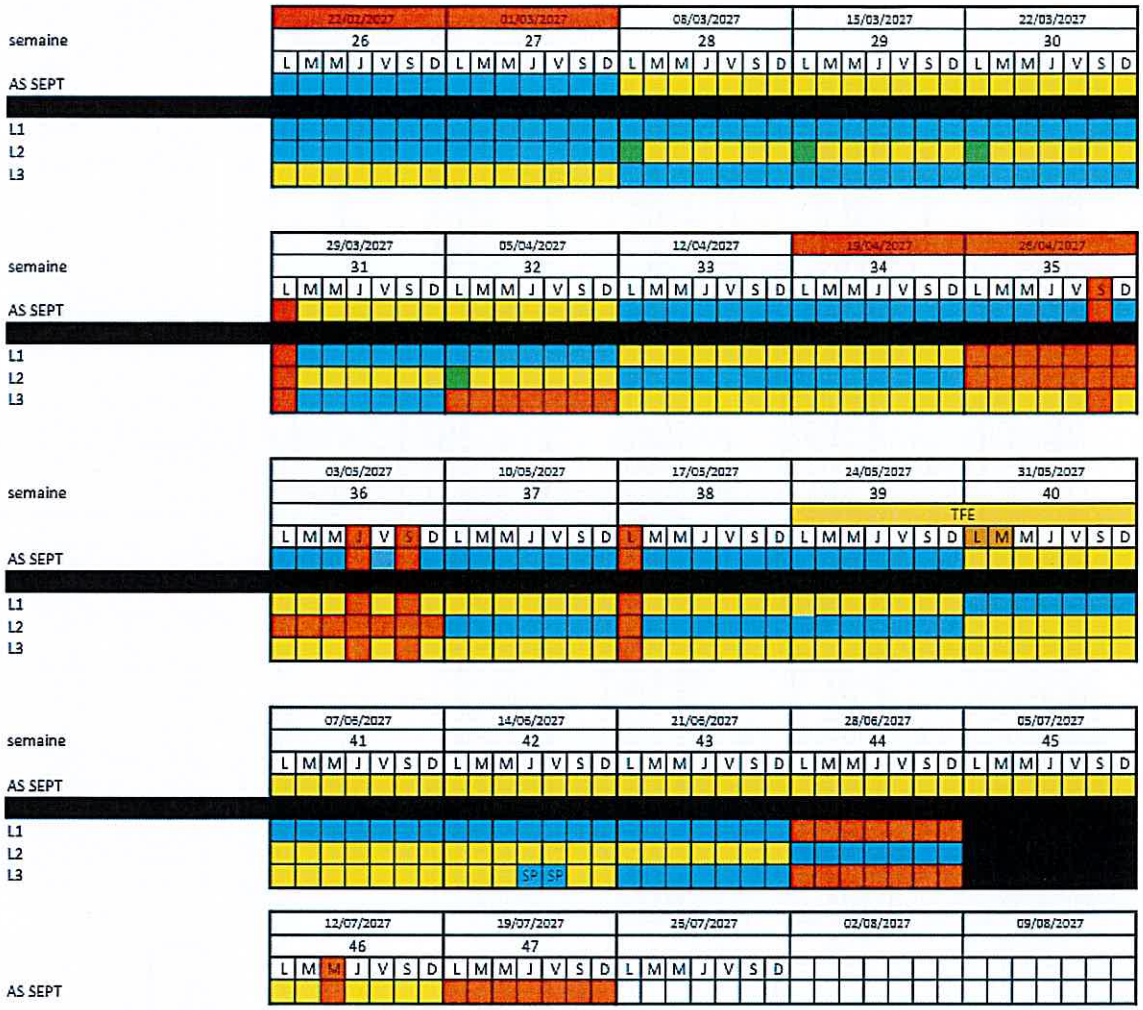

sp en distanciel

Version du 25 mars 2026

ANNEXE B : « Le TABLEAU SYNOPTIQUE des 6 finalités du projet pédagogique 2026/2027 »

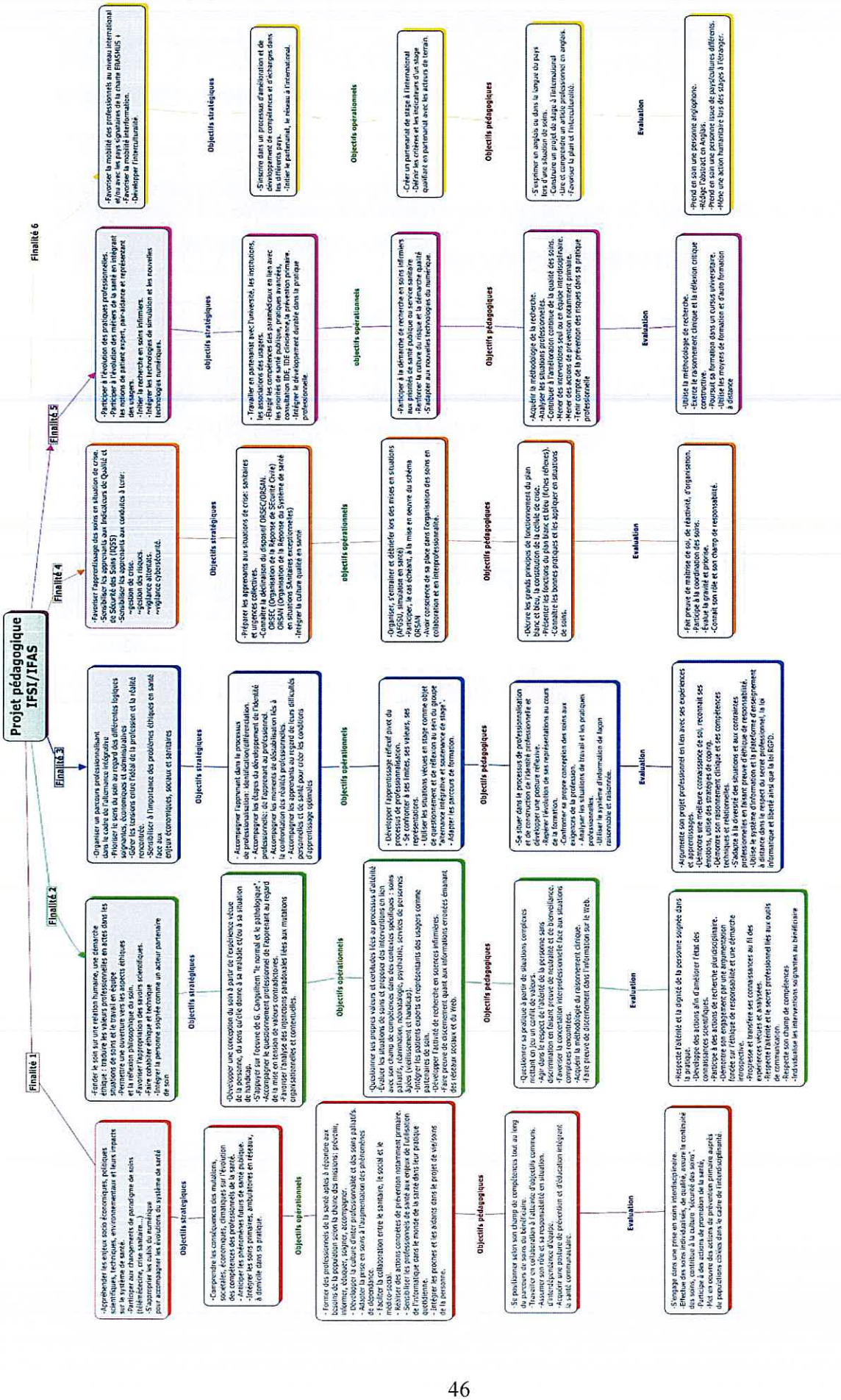

ANNEXE C : Santé publique

Projet des apprenants AS 2026/2027
en lien avec certains thèmes de la stratégie nationale 2023-2033

❖ **Introduction du projet :**

Notre conception du soin et du métier est directement reliée aux valeurs que nous portons. Nous considérons la personne soignée comme un être singulier avec des attentes, des désirs et des besoins qui lui sont propres.

Les définitions de l'OMS font référence et nous permettre de définir nos conceptions :

Conception de l'homme :
L'homme est un être bio-psycho-social, une personne singulière, unique qui évolue dans un contexte et un environnement particulier et sans cesse en mouvement. Chaque être a des besoins et des ressources qui lui sont propres. Il est autonome, responsable et libre de ses actes dans le respect des autres.

Concept de la santé :
La santé ne se réduit pas en l'absence de maladie mais est un équilibre entre les ressources d'une personne et son adaptation à son environnement pour vivre heureux.

Concept du soin :
Réaliser des soins et prendre soin d'une personne est à différencier. Nous souhaitons tendre vers le prendre soin qui est beaucoup plus large et prend en considération la personne de manière holistique (dans sa globalité plutôt que de la considérer de manière morcelée dans une approche centrée sur un organe ou le (s) symptôme (s) d'une maladie).

Prendre soin, c'est avoir une attention particulière à l'autre, une personne singulière dans un contexte singulier. C'est accompagner la personne au maintien, au recouvrement de sa santé, ou lors de ces derniers instants de vie dans la dignité et le respect.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les aides-soignants prennent soin de la personne soignée et de son entourage dans le respect de sa dignité, de ses croyances et de ses valeurs.

Pour cela, il est nécessaire d'**être un soignant réflexif qui** articule pratique et théorie afin de construire une épistémologie (*Domaine philosophique qui analyse, étudie et critique toutes les disciplines de la science*) de l'agir professionnel.

Pour ce faire, il est nécessaire de **« comprendre »** par l'acquisition de savoirs et de savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations. Ensuite il faut être en mesure « d'**agir** » en mobilisant dans l'action les savoirs acquis et évaluer la pertinence de son action pour pouvoir ensuite la réajuster et ensuite « **transférer** » dans une autre situation.

Un professionnel compétent est capable **d'agir de façon pertinente en action en mobilisant différentes ressources**.

« Être compétent, c'est savoir agir c'est-à-dire mettre en œuvre une pratique professionnelle pertinente pour gérer une situation en mobilisant dans cette pratique une combinatoire appropriée de ressources internes (ou personnelles) et externes (banques de données, personnes ressources…).

Avoir des compétences, c'est avoir des ressources (connaissances, habiletés, aptitudes, capacités émotionnelles...) pour agir avec compétence. » [22]

Ce projet permettra d'affiner la construction de la posture des apprenants, qui prendront conscience de la nécessité **de mener des actions d'éducation et de promotion pour la santé.**

De plus, au regard de cette conception, la réflexivité, l'apprentissage par situation et l'alternance avec des stages prend tout son sens dans un contexte de travail où les situations vécues sont de plus en plus complexes.

En effet, les apprenants seront amenés à mobiliser leurs connaissances, à analyser des situations de soins, à s'adapter constamment afin de répondre aux besoins des personnes soignées avec bienveillance et efficience *(efficacité).*

Il est donc important que la formation les prépare à **cet exercice pour ne pas devenir des « exécutants de soin »**, ce qui serait délétère à la prise en soin des personnes soignées.

L'aide-soignant est un professionnel de santé plein de ressources et de compétences. Afin de faire accepter un soin et/ou pour participer à la mise en place du projet de soin, l'aide-soignant peut apporter de nombreux moments de plaisirs et de bien-être, qui sont bénéfiques à la santé des populations les plus fragiles comme les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, mais aussi dans tous les milieux et tout au long de la vie.

Ce projet pourra permettre aux apprenants d'être en capacité de transférer ses connaissances à son activité professionnelle :

Il sera capable de :

- Ecouter la personne en prenant en compte la communication verbale et non verbale
- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes
- Identifier les informations pertinentes en tenant compte de la situation, du projet personnalisé en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle
- Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé,
- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation

❖ **Contexte :**

La mise en œuvre de ce projet est en rapport avec les grandes orientations nationales et régionales en santé, qui est : « Autonomie, inclusion et citoyenneté des personnes vulnérables ».

La stratégie nationale de santé 2023-2033

Elle constitue le cadre de la politique de santé en France. Elle est définie par le Gouvernement et se fonde sur l'analyse dressée par le Haut Conseil de la santé publique sur l'état de santé de la population, ses principaux déterminants, ainsi que sur les stratégies d'action envisageables.

Elle réaffirme le principe porté par l'Organisation Mondiale de la Santé, selon lequel la santé doit être un objectif de toutes les politiques publiques menées en France et dans le monde. Elle vise à répondre aux grands défis que rencontrent notre système de santé, notamment ceux identifiés par le rapport du Haut Conseil de la santé publique.

Nous avons choisi de travailler avec les apprenants sur les 4 axes suivants de la stratégie nationale de santé 2023/2033

1. Reconstruire le système de santé pour répondre aux enjeux

[22] http://www.magrh.reconquete-rh.org/index.php/articles/carrieres/76-leboterf; *« Entretien avec Guy LE BOTERF »*

2. Diminuer l'impact des maladies chroniques
3. Renforcer les actions envers les plus fragiles
4. Mettre en œuvre une politique systémique de prévention agissant sur les principaux déterminants de la santé selon une approche populationnelle
Les formations doivent s'adapter aux évolutions constatées ou à venir concernant les métiers, les conditions d'exercice des professionnels de santé ainsi que l'organisation et le fonctionnement du système de santé.

Les priorités fixées par la stratégie nationale de santé, telles que le **virage de la prévention**, la transversalité des parcours ou le renforcement de la qualité, la sécurité et la pertinence des soins, devront se refléter dans les nouvelles formations en liens avec **les blocs de compétences associés de la formation Aide-soignante**.

❖ **Objectifs généraux** :

Développer une culture de la prévention.
Les apprenants sont amenés à concevoir et à réaliser des interventions de prévention ou d'éducation à la santé en lien avec leur champ de compétences.
Ces actions sont déployées lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et auprès d'un public diversifié. Cette expérience leur permet de prendre la parole, de transmettre des messages clairs et adaptés, et de s'affirmer comme acteurs de santé publique à part entière.

Préparer au travail d'équipe
Parce que la santé publique est l'affaire de tous, les apprenants sont également invités à travailler en équipe, à co-construire des projets, à expérimenter la coopération interprofessionnelle. Cette dynamique collaborative renforce les compétences relationnelles et organisationnelles, tout en valorisant l'intelligence collective.

Population cible : les apprenants eux-mêmes et tout public lors des portes ouvertes le 24 janvier 2026 de 13h à 17h

❖ **Objectifs spécifiques du projet**

Pour les apprenants, les objectifs du projet sont :
- De créer un lien social entre les apprenants afin de se connaître,
- De repérer les facteurs de risque et le rôle de l'aide-soignant dans leur prévention
- De mettre en œuvre une action de prévention/d'éducation pour la santé
- D'agir dans le respect de l'altérité de la personne sans discrimination en faisant preuve de neutralité et de bienveillance
- De découvrir ou développer des connaissances
- De savoir utiliser différents supports de communication,
- D'acquérir les ressources nécessaires pour agir en situation
- De « combiner ses ressources » pour agir de manière pertinente en situation
- De transmettre et transcrire des informations de façon professionnelle mais accessible à tous,
- De favoriser la concertation au sein du groupe face aux situations complexes rencontrées
- De développer une pratique réflexive, un questionnement, une analyse critique, un jugement et un raisonnement clinique permettant de donner du sens à son action
- D'être dans une posture de recherche et d'amélioration des pratiques professionnelles
- De construire son identité professionnelle en adéquation avec les valeurs impulsées

❖ **Objectifs opérationnels**

- Organiser son travail au sein d'un groupe
- Prendre la parole dans un contexte professionnel

Le projet s'appuie sur différents types de support qui peuvent être utilisé pour animer leur atelier :
- Construction de jeux liant les règles du jeu de l'oie, du Monopoly,
- Possibilité de mener des entretiens auprès des professionnels concernés
- Des questions type « vrai » « faux »
- Des quiz rédigés à partir de vos recherches
- Des photos de situations à risque
- Des jeux de rôle, de mise en scène

- Des affiches ou affichettes, des brochures d'information (INPES, PIJ, Commande de documents - Fédération Promotion Santé (federation-promotion-sante.org), PREVENCLIC, Affiches et visuels de santé publique par l'OMS et MSF - Plateforme Elsa (plateforme-elsa.org), ...)
- Des supports écrits ou vidéo (Publications de Santé Publique France (santepubliquefrance.fr)
- Des outils pédagogiques (coffrets prêtés par CPAM, PIJ, ...)

Thèmes identifiés en lien avec :
La stratégie nationale de santé 2023-2033

Thèmes	Sous-thèmes	Groupe
Conduite à risques	Addictions au tabac, alcool, stupéfiants chez les ados Conséquences et risques encourus	1
	Addiction aux jeux vidéo et l'exposition aux écrans chez les -18 ans	2
	Infections Sexuellement Transmissibles / Papillomavirus	3
Population fragile	Le harcèlement et le cyber harcèlement	4
	Violences intrafamiliales	5
	Handicap et Inclusion	6
	Urgences en santé mentale : conduite suicidaire	7
	Les maladies Cardiovasculaires	8
Hygiène de vie	Les Troubles du comportement alimentaire	9
	Activité physique et lutte contre la sédentarité	10
Santé environnementale	Pollution environnementale (Air/Eau/Bruit) et impact sur la santé	11
Risques psychosociaux	Risque psychosociaux et qualité de vie au travail	12